

COMMUNE DE ROLLE

RAPPORT DE GESTION
& COMPTES 2009

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

ABREVIATIONS COURANTES.....	4
CONSEIL COMMUNAL.....	6 - 13
VOTATIONS ET ELECTIONS.....	13
MUNICIPALITE	14 - 18
ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES	19 - 25
DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX.....	26 - 33
TRAVAUX, SERVICES INDUSTRIELS ET VOIRIE.....	34 - 48
FORMATION ET JEUNESSE, SECURITE SOCIALE.....	49 - 61
POLICE, POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME	62 - 75
CONCLUSIONS.....	76
ANNEXE – REGLEMENTS COMMUNAUX.....	77 - 78

SECONDE PARTIE

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE ROLLE SUR LES COMPTES 2009.....	1
COMPTES 2009, COMMENTAIRES, BILAN, TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	2
COMPTES DES ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES	PAGES COULEURS

ABRÉVIATIONS COURANTES

AdCV	Association de Communes V audaises
AICC	Association des I ntérêts du C œur de La C ôte (Office du tourisme)
AIER	Association i ntercommunale pour l' é purat i on des eaux usées de R olle et environs
ARAS	Action r égionale d' a ction s ociale
CARRE	Coopérative de l' a bbattoir r égional de R olle et e nviron s
CCS	Centrale d'émission des c ommunes s uisses
CMS	Centre m édico- s ocial
CPU	Commission p ermanente d' u rbanisme
CRIDEC	Centre de r amassage et d' i dentification de d échets spéciaux S A
EC - EU	Eaux C laires - Eaux U sées
EH	Equivalent H abitant
EPT	Equivalent P lein T emps
LATC	Loi sur l' a ménagement du t erritoire et les c onstru c tions
OFAS	Office f édéral des a ssurances s ociales
OMSV	Organisme m édico- s ocial v audois
ORP	Office r égional de p lacement
PALT	Plan à long t erme des canalisations
PEP	Plan d' E xtension P artiel
PGA	Plan G énéral d' A ffectation (plan des zones)
RCC	Règlement du C onseil C ommunal
RODEO	R oute de d esserte des quartiers o uest de la ville
SADEC	S A pour le traitement des d échets de La C ôte
SAGE	Syndicat d' a rrosage d'eau de G illy et environs
SAT	Service de l' a ménagement du t erritoire (canton)
SCHR	Société C oopérative d' H abitation de R olle
SCRIS	Service c antonal de r echer c he et d' i nformation s tatistiques
SDIS	Service de d éfense i ncendie et de s ecours
SESA	Service des e aux, des s ols et de l' a ssainissement (canton)
SIDERE	Service i ntercommunal d es e aux de R olle et environs (association)
SPJ	Service de p rotection de la j eunesse
UCV	Union des C ommunes v audaises

COMMUNE DE ROLLE

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'ANNÉE 2009

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 et à l'article 90 du règlement du Conseil communal de Rolle, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2009.

Les comptes de l'exercice sous revue sont présentés et commentés dans la seconde partie de cette brochure.



De gauche à droite, dès le 1^{er} juillet 2008, le secrétaire municipal Pascal Petter, M. Nicolas Roland, M. Daniel Belotti (Syndic), Mme Françoise Tecon-Hebeisen, MM. Stéphane Zeugin et Denys Jaquet.

CONSEIL COMMUNAL



COMPOSITION

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2009

Président	M. Jean-Claude Bédert
1 ^{er} Vice-président	M. Laurent Schatzmann
2 ^{ème} Vice-président	<i>vacant</i>
Scrutateurs	M. Robert Damond M. Loïc Haldimann
Scrutateurs suppléants	M. Michel Ansermoz M. Alain Quiblier
Secrétaire Secrétaire suppléante	Mme Violaine Cherpillod Mme Lucette Schmutz
Huissier	M. Daniel Rojard

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009

Président	M. Laurent Schatzmann
1 ^{er} Vice-président	M. Nicolas Walter
2 ^{ème} Vice-président	Mme Pascale Vollenweider
Scrutateurs	Mme Diana Rea M. Alain Quiblier
Scrutateurs suppléants	Mme Anne Beck M. Jean-Claude Bédert
Secrétaire Secrétaire suppléante	Mme Violaine Cherpillod Mme Lucette Schmutz
Huissier	M. Daniel Rojard

CONSEIL COMMUNAL

Sous la présidence de M. Jean-Claude Bédert jusqu'au 30 juin, et celle de M. Laurent Schatzmann dès le 1^{er} juillet, le Conseil communal a tenu 9 séances en 2009.

Les commissions permanentes suivantes ont été nommées pour la législature 2006-2011 (état à décembre 2009). Leurs présidents sont indiqués en caractères gras.

Commission de gestion

Echenard Cédric
Damond Robert
 Gemelli Laurent
 Huguenin Marianne
 Pouget Francine
 Schlup Valérie
 Schöttker Klaus

Av. Général-Guisan 56
 Les Uttins 4
 Rue des Petites Buttes 16 A
 Place du Port 2
 Rue du Temple 7a
 Av. Général-Guisan 48
 Av. Général-Guisan 128

Commission des finances et informatique

Déruaz Michel
 Gentile Joëlle
 Hay Christian
 Masset Louis-Claude
 Musy Gisèle
 Schmutz Lucette
Théodore Laurent

Ch. de Bellevue 6
 Ch. Pré-du-Gaud 6
 Grand-Rue 34
 Av. Général-Guisan 110
 Av. de Beaulieu 12
 Grand-Rue 14
 Av. Général-Guisan 40

Commission d'urbanisme

Beck Pierre
Bréchon Patrick
 Goël Jean-Noël
 Maeder Pierre
 Masset Louis-Claude
 Meylan André
 Turnau Konstantin

Ch. des Oiseaux 5
 Av. de Beaulieu 14
 Ch. du Martinet 6
 Case postale 563
 Av. Général-Guisan 110
 Ch. du Maupas 4
 Rte de Gilly 11

Commission de recours en matière d'informatique et de protection des données

mandat confié à la Commission des finances

Commission de recours en matière d'imposition

mandat confié à la Commission des finances

Le Conseil communal a par ailleurs nommé les délégations suivantes pour la législature 2006-2011 (état à décembre 2009) :

**AIER Association intercommunale
pour l'épuration des eaux usées
de Rolle et environs**

Byrne Garelli Joséphine
Echenard Cédric
Hay Christian
Lecoultre Richard
Maeder Pierre,
Pittori Patrice, secrétaire
Rea Diana
Schmutz Jürg
Veyrassat Paul

Rte de Genève 63
Av. Général-Guisan 56
Grand-Rue 34
Av. de Beaulieu 6
Case postale 563
Grandes Buttes 12
Ch. de la Prairie 4
Grand-Rue 14
Prom. John-Berney 6

**SIDERE Association intercommunale
pour l'approvisionnement en eau
de boisson de Rolle et environs**

Bédert Jean-Claude
Hay Christian
Maeder Pierre
Pittori Patrice
Schmutz Jürg
Lecoultre Richard, suppléant

Ch. du Couchant 2
Grand-Rue 34
Case postale 563
Grandes Buttes 12
Grand-Rue 14
Av. de Beaulieu 6

**Fondation de l'Hôpital
de Rolle**

Beck-Thentz Anne
Echenard Nathalie
Hay Christian
Hunziker Pierre
Jorand Raymond Daniel
Peter Bertrand
Schmutz Lucette

Ch. des Oiseaux 5
Av. Général-Guisan 56
Grand-Rue 34
Grand-Rue 31
Av. Général-Guisan 82
Rte de Genève 19
Grand-Rue 14

**Conseil intercommunal du
Conseil régional du district de Nyon**

Lecoultre Richard
Vollenweider Pascale
Walter Nicolas
Bédert Jean-Claude, suppléant
Damond Robert, suppléant
Théodore Laurent, suppléant

Av. de Beaulieu 6
Rte de l'Hôpital 12
Ch. des Plantaz 3
Ch. du Couchant 2
Les Uttins 4
Av. Général-Guisan 40

**ASPAIRE Association scolaire et parascolaire
de Rolle et environs**

Délégation variable du Conseil communal :

Charmillot Pierre-François
Douet Franziska
Nicolo Carmelo
Rosset Philippe
Schatzmann Laurent
Vollenweider Pascale

Av. de Beaulieu 12
Ch. du Couchant 6
Av. Général-Guisan 122b
Ch. de Jolimont 6
Rte de Gilly
Rte de l'Hôpital 12

Beck Anne, suppléante
Hunziker Pierre, suppléant

Ch. des Oiseaux 5
Grand-Rue 31

**AdCV Association de Communes
Vaudoises**

Délégation du Conseil communal :

Bédert Jean-Claude
Bréchon Patrick
Buvelot Jean-François
Déruaz Michel

Ch. du Couchant 2
Av. de Beaulieu 14
Ch. Veyrassat 12
Ch. de Bellevue 6



Parade navale 2009 de la CGN, à Rolle

MOTIONS, INTERPELLATIONS ET POSTULATS

Au 31 décembre 2009, les motions (au sens de l'ancien règlement du Conseil) et les postulats suivants n'avaient pas fait l'objet d'une réponse municipale, complète ou définitive :

- **Motion Gérald Meylan et consorts (1995) relative aux locaux attribués au service de la voirie.**

Ce projet est toujours en attente d'une décision liée à l'implantation d'une nouvelle caserne pour le SDIS de l'Etraz. L'acquisition de la parcelle Charpillot en avril 2007, sise au chemin des abattoirs, a permis de concrétiser le projet de déchetterie, mais sans pouvoir intégrer le projet de caserne, toujours à l'étude (recherche d'un terrain ad hoc). La question des nouveaux locaux du service de la voirie reste ouverte dans ce contexte, au même titre que la réponse à cette motion.

- **Motion de la CPU du 19.05.2000 concernant le stationnement (étude Transitec).**

Les résultats de ce bureau ont débouché sur un plan du stationnement (emplacements et durées) qui précédera finalement la réfection de la Grand-Rue, agendée pour 2011. Une réponse interviendra dans l'intervalle, englobant les résultats de l'étude de parkings souterrains.

- **Motion André Meylan (2001) concernant l'installation d'un édicule public à la rue du Port.**

Prévu depuis quelques années déjà, ce projet d'édicule public conserve toute son actualité et sa pertinence. Il est intégré dans l'étude de plan partiel d'affectation menée dans le secteur de la rue du Port, qui englobe la problématique du stationnement. Sa concrétisation n'a pas encore vu le jour.

- **Motion André Meylan du 31.08.2001 concernant l'éclairage de la Place du Port.**

Cette question sera liée aux améliorations prévues dans le secteur. Le préavis No 59 pour l'étude d'un « Plan lumière » sera de nature à apporter une réponse concrète prochainement.

- **Motion Serge Martin (2003) pour une sécurisation de la route de Gilly**

Cette étude est terminée, dont les résultats feront partie intégrante du dossier des circulations et du stationnement à Rolle, en voie d'achèvement. Le dossier RODEO 2 y sera étroitement lié.

- **Motion Henny-Radoszycki du 25.11.2003 concernant la création d'une structure scolaire propre à la Commune de Rolle.**

Comme déjà annoncé, cette perspective n'est plus d'actualité dans le contexte scolaire actuel ; la future structure s'intégrera dans l'ASPAIRE, une association que la Ville de Rolle a décidé d'intégrer par l'acceptation du préavis No 51, approuvé le 9 juin 2009.

- **Motion Charmillot du 9.11.2004 pour l'étude du financement d'associations, ou autres formes juridiques, auxquelles la Commune de Rolle participe.**

Ce dossier est toujours « ouvert », sans avoir pu être finalisé jusqu'ici. Il sera traité dans le courant de l'année 2010.

- **Motion Pierre-François Charmillot (2005) relative aux dessertes des transports publics rollois**

Le préavis No 40 pour la mise en place d'un réseau de transport public rollois (Green Bus) répond aux attentes du motionnaire comme à celles des partenaires liés à la concrétisation de l'A-One Business Center. Ses résultats en termes de fréquentation continuent d'être analysés.

- **Motion Goël-Charmillot (2005) pour des horaires harmonisés et un accueil parascolaire permettant à qui le désire une école à journée continue.**

Ce sujet sera du ressort de l'ASPAIRE.

- **Postulat Thierry Delez (2006) demandant d'étudier l'opportunité de se doter d'outils de gestion de projet efficaces et des méthodes associées.**

Les résultats attendus de la réorganisation en cours des services communaux (mandat Blanc Consultants) permettront d'aller dans le sens du « postulant ». La démarche débutée en 2008 s'achèvera au printemps 2010.



- **Interpellation Pascale Vollenweider du 23.01.2006 concernant la sécurisation de la rte de l'Hôpital.**

Affaire en cours.

- **Postulat Matti, Goël, Beck, Capriatti, Maeder, Meylan (2006) pour une analyse du potentiel en équivalent/ habitants de chaque zone de développement urbain.**

La Municipalité a répondu à ce postulat en date du 24 avril 2008. Un rapport a été établi par les services techniques sur la base des données concernant l'occupation des zones affectées (population par zone – état au 31 décembre 2007). En conclusion, l'étude montre que la capacité que fixe le PGA est atteinte, et que le développement de Rolle nécessitera l'occupation des zones intermédiaires.

- **Postulat Pouget-Théodore du 26.06.2007 en faveur de la mobilité douce à Rolle.**

Les aspects liés à la mobilité douce sont pris en compte de manière systématique dans les

différentes études de planification actuellement en cours, aussi bien à l'échelle de la Commune au travers des plan de quartiers, plan partiels d'affectation, qu'à l'échelle de la région Nyon. En effet, le plan directeur régional de Nyon, actuellement à l'étude, reprend les objectifs du plan directeur cantonal en termes de mobilité douce. Les réflexions qui sont menées par la Municipalité sur le développement urbain de la Commune intègrent le thème de la mobilité douce. Un effort particulier est fait pour que les servitudes de passage permettant le « maillage » du réseau de mobilité douce (le réseau piétonnier et cyclable) soient mises en place.

- **Postulat Bréchon du 11.03.2008 pour une étude globale des équipements publics**

Les informations sont actuellement collectées pour qu'une analyse des besoins en terme de locaux soit faite. La problématique est également intégrée aux réflexions que mène la Municipalité sur le développement urbain de la Commune.

- **Motion Aepli du 6.05.2008 pour un développement de Rolle cohérent et maîtrisé**

Plusieurs démarches menées par la Municipalité concourent à répondre à cette motion : la mise en application du Plan directeur cantonal (en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2008) incite les communes à reprendre l'étude des plans directeurs communaux. Une stratégie de développement est en cours d'élaboration, se basant sur les études antérieures (en particulier l'EES de juillet 2009), et intégrant les orientations du plan directeur régional du district de Nyon. Un rapport intermédiaire sur ces différentes démarches sera proposé en réponse à la motion, courant 2010.

- **Postulat Patrick Bréchon du 25.11.2008 pour des logements à prix abordables.**

Ce dossier a fait l'objet, à la fin de l'année 2009, d'une étude sur le logement. Une réponse détaillée suivra en 2010.

PREAVIS MUNICIPAUX

Depuis le début de la législature 2006-2011, 78 préavis ont été déposés, dont 17 en 2009, à savoir :

63. Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation et l'extension du Port Ouest de Rolle
Déposé le : 3 février 2009 **Adopté le : 10 mars 2009**
Amendé : oui **Remarques : crédit Fr. 346'000.— (s/cpte réserve Port)**
64. Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Rolle
Déposé le : 10 mars 2009 **Adopté le : 5 mai 2009**
Amendé : non **Remarques : -**
65. Aménagement du tronçon intermédiaire de l'Avenue de la Gare
Déposé le : 5 mai 2009 **Adopté le : 9 juin 2009**
Amendé : non **Remarques : crédit d'étude Fr. 40'000.—**
66. Plan de quartier « Les Eaux II »
Déposé le : 5 mai 2009 **Adopté le : 9 juin 2009**
Amendé : non **Remarques : -**
67. Renouvellement du parc informatique
Déposé le : 5 mai 2009 **Adopté le : 9 juin 2009**
Amendé : non **Remarques : crédit Fr. 210'000.—**
68. Demande de crédits complémentaires au budget 2008
Déposé le : 23 juin 2009 **Adopté le : 23 juin 2009**
Amendé : non **Remarques : crédits pour Fr. 521'481.—**
69. Demande de crédit pour la pose de pavillons scolaires au collège du Martinet
Déposé le : 9 juin 2009 **Adopté le : 9 juin 2009**
Amendé : non **Remarques : crédit Fr. 293'000.— avant participations**
70. Adoption du Plan de quartier « Sous l'Etraz »
Déposé le : 23 juin 2009 **Adopté le : 23 juin 2009**
Amendé : non **Remarques : -**
71. Modification du règlement communal sur la protection des arbres
Déposé le : 23 juin 2009 **Adopté le : 6 octobre 2009**
Amendé : non **Remarques : -**
72. Demande de crédit pour la mise en conformité des installations électriques du collège des Buttes I
Déposé le : 23 juin 2009 **Adopté le : 8 septembre 2009**
Amendé : non **Remarques : crédit Fr. 100'000.—**
73. Demande de crédit pour l'établissement du plan d'assainissement du bruit routier
Déposé le : 8 septembre 2009 **Adopté le : 8 septembre 2009**
Amendé : non **Remarques : crédit Fr. 90'000.— avant participations**
74. Demande de crédit pour la réalisation du giratoire de la Couronnette
Déposé le : 8 septembre 2009 **Adopté le : 6 octobre 2009**
Amendé : non **Remarques : crédit Fr. 1'491'000.— avant participations**

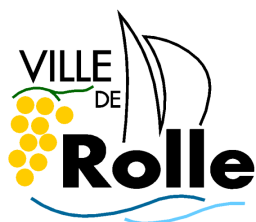
75. Demande de crédits complémentaires au budget 2009
Déposé le : 8 septembre 2009 **Adopté le : 6 octobre 2009**
Amendé : non **Remarques : crédits pour Fr. 141'471.—**
76. Arrêté d'imposition pour les années 2010 et 2011
Déposé le : 6 octobre 2009 **Adopté le : 3 novembre 2009**
Amendé : oui **Remarques : arrêté limité à l'année 2010 (63.5 %)**
77. Nouveau règlement du personnel communal de Rolle
Déposé le : 3 novembre 2009 **Adopté le :**
Amendé : **Remarques :**
78. Projet de budget 2010 de la Commune de Rolle
Déposé le : 15 décembre 2009 **Adopté le : 15 décembre 2009**
Amendé : oui **Remarques : excédent de charges de Fr. 716'775.—**

Trois préavis déposés à fin 2008 ont obtenu l'aval du Conseil communal en 2009, soit :

59. Demande d'un crédit d'étude pour l'établissement d'un plan directeur de l'éclairage public
 « Plan lumière »
Déposé le : 25 novembre 2008 **Adopté le : 10 mars 2009**
Amendé : oui **Remarques : crédit Fr. 81'000.—, à amortir sur 2009**
60. Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation et la transformation de l'immeuble communal sis
 rue du Temple 2
Déposé le : 25 novembre 2008 **Adopté le : 3 février 2009**
Amendé : non **Remarques : crédit Fr. 300'000.—**
61. Demande d'un crédit de construction pour la réalisation de la 2^e étape du collecteur d'eaux usées
 ainsi que des conduites d'eau potable et de gaz dans l'Ouest rollois
Déposé le : 25 novembre 2008 **Adopté le : 3 février 2009**
Amendé : oui **Remarques : crédit Fr. 105'800.— avant participations**

VOTATIONS ET ELECTIONS

Exception faite des scrutins fédéraux et cantonaux, aucune votation communale ne s'est déroulée à Rolle en 2009.



COMPOSITION

Etat au 31 décembre 2009

Administration générale et finances

Suppléant

M. Daniel Belotti, syndic

M. Stéphane Zeugin

Police, police des constructions et urbanisme

Suppléant

Mme Françoise Tecon-Hebeisen

M. Denys Jaquet

Formation et jeunesse, sécurité sociale

Suppléant

M. Denys Jaquet

Mme Françoise Tecon-Hebeisen

Domaines et bâtiments communaux

Suppléant

M. Nicolas Roland

M. Daniel Belotti

Travaux, services industriels et voirie

Suppléant

M. Stéphane Zeugin

M. Nicolas Roland

Secrétaire municipal

M. Pascal Petter

Adjointe

Mme Francine Rivero

Vice-présidence de la Municipalité

du 1^{er} juillet au 30 juin

2008 – 2009

2009 – 2010

M. Nicolas Roland

Mme Françoise Tecon-Hebeisen

INTRODUCTION

Alors que le 12 avril 2008 célébrait par une fête citoyenne le découpage de notre nouveau district, une vigne composée d'un plant de chacune de ses 47 communes était inaugurée à Nyon le 2 mai 2009 au jardin de la Duche. Bien qu'anecdotique, cette opération présidée par Mme et M. le Préfet boucle désormais la boucle, unissant entre elles, par le fruit symbolique de leur entente, les 4 régions du district de Nyon ; dont celle, rolloise, dite « Lac Vignoble ».

Les autres faits marquants de l'année 2009, en continuité avec 2008, peuvent tenir dans l'activité trépidante d'une conjoncture encore florissante sur le territoire communal, par exemple en matière de construction sur différents sites communaux, dont « La Pièce » qui ne finit pas d'évoluer depuis 2006. Ces faits marquants sont aussi l'exploitation du Green Bus qui tente d'introduire, avec des pistes cyclables et la commande d'une voiture « Mobility », une forme, nouvelle, de mobilité douce à Rolle. La rénovation de la Grand-Rue, à nouveau bloquée en 2009 par certains services cantonaux, pour des raisons que la raison ignore, sera très vraisemblablement mise à l'enquête au printemps 2010. Mais 2009 constitua aussi, en matière de circulation et d'accès aux Rives(de)Rolle..., le début de la fin souhaitée de la saga « La Couronnette » : d'un potentiel rond-point à une hypothétique présélection, elle (re)deviendra giratoire par la grâce du préavis No 74 ; et sera appelée à se concrétiser dès le début de l'année 2010. L'issue du procès Rivesrolle reste de son côté incertain...

Sur le plan touristique, Rolle peut s'enorgueillir d'avoir accueilli durant l'exercice sous revue la Prise d'armes des Milices vaudoises le 25 avril et la Parade navale de la CGN le 24 mai, outre la remise du drapeau du bataillon 34, le 2 décembre. Difficile de mentionner ici les nombreuses fêtes, brocantes, foires et animations qui ont fleuri dans la ville toute l'année durant, dont la très appréciée commémoration du 1^{er} Août et les spectacles du Casino. Les nouveaux habitants de la Commune ont été reçus en 2009, après quelques années d'interruption, à l'occasion des traditionnels Mérites rollois. Des mérites d'une autre nature ont été relevés lors de la revue des pompiers du SDIS de l'Etraz le 14 novembre à

l'occasion de la passation des pouvoirs entre le major Claude Bidlingmeyer, en partance, et son successeur, le commandant Stéphane Dufour. Seule ombre au tableau, les difficultés relationnelles qui ont conduit la présidence et la direction de l'Office du tourisme à se déchirer, à porter simultanément un coup fatal à l'AICC (Association des Intérêts du Cœur de La Côte) dont l'avenir se jouera au début de l'année 2010.

La réorganisation des services communaux, interrompue pour cause de faillite du consultant (cf. chapitre ad hoc), puis relancée en fin d'année, a permis la modernisation de « l'appareil de production » de la Commune, à savoir son informatique et, peu à peu, son mode de fonctionnement. La mise en route d'un système de gestion du personnel (timbres de la dernière génération et révision de l'ensemble des cahiers des charges) s'est accompagnée de la « reconstruction » du site internet. De portail de l'ancien district de Rolle qu'il était, www.rolle.ch deviendra le site web officiel de la Ville au printemps 2010. Les horaires de l'administration communale ont en parallèle été étendus ; les bureaux ouvrent désormais leurs portes à 08h.00 chaque matin et l'après-midi du vendredi, longtemps fermé au public, de 14h.00 à 16h.00.

La Municipalité a tenu, durant l'année 2009, 44 séances ordinaires, une dizaine de réunions extraordinaires, dont celles liées au comité de pilotage « Blanc Consultants » ainsi que plusieurs séances spéciales avec ses chefs de service. De plus, comme chaque année dans le cadre de ses attributions, elle a participé, incorpore ou par délégation, à de nombreuses séances de travail, réunions, assemblées, représentations ou manifestations tant à Rolle que dans la région.

Sur le plan interne, outre la réorganisation en cours de ses services, la Municipalité a poursuivi et finalisé l'étude, en collaboration avec l'Association du personnel communal, de son ancien Statut, devenu « Règlement ». Le préavis No 77 a été déposé à cette fin le 3 novembre. Avec sa nouvelle échelle des traitements, ce document devrait pouvoir entrer en vigueur courant 2010.

Le programme de législature de la Municipalité, déposé au début de l'année 2007, a constitué un outil de référence pour les différentes actions à entreprendre et un fil rouge pour les projets, encore nombreux, qui attendent les Rollois d'ici la fin de la législature. Il figure in extenso, comme les préavis, les communications municipales et d'autres documents touchant à l'activité du Conseil communal, sur le site internet de la Commune : www.rolle.ch

Afin de faciliter certains travaux d'approche, ou préalables à des prises de décision, la Municipalité s'est entourée de différentes personnalités, invitées à participer aux activités des commissions consultatives ou extraparlimentaires suivantes. Il s'agit plus précisément, au 31.12.2009, de :

Commission consultative de la culture

Farner Paulette, présidente
Charmillot Pierre-François
Delez Thierry
Durand Andrée
Lehmann Sylvie
Musy Gisèle
Nateri Stefania
Nickbarte Sylvie
Pittori Catherine
Vollenweider Pascale

Rte de Lausanne 25
Av. de Beaulieu 12
Rte de Gilly 16C
Rte de la Versoix 6, Mont-sur-Rolle
Directrice artistique du Casino
Av. de Beaulieu 12
Rue du Nord 42
Av. du Général Bouquet 5
Grandes-Buttes 12
Rue de l'Hôpital 12

Commission intercommunale du feu, SDIS de l'Etraz

	Tecon-Hebeisen Françoise	Rte de Gilly 17
	Maeder Pierre	Ch. des Alpes 11
	Rod Jean-Philippe	Ch. Veyrassat 3
<i>Commandant</i>	<i>Bidlingmeyer Claude</i>	<i>Grand-Rue 27</i>
<i>Président</i>	<i>Mamin René</i>	<i>Aubonne</i>
<i>autres membres</i>	<i>Egger Jean-Phillipe, Fiaux Michel</i>	<i>Aubonne</i>

Commission consultative de naturalisation

Beck Pierre
Choulat Monique
Lecoultre Richard
Radoszycki Maximilien
Schlup Valérie
Schöttker Klaus

Ch. des Oiseaux 5
Rte de l'Hôpital 20
Av. de Beaulieu 6
Av. Général-Guisan 38
Av. Général-Guisan 48
Av. Général-Guisan 128

Commission consultative des arbres

Ansermoz Michel
Gertsch Pierre-André
Mohler Gilbert
Paquier Serge
Taillens Daniel

Grand-Rue 77
Rte de Lausanne 11
Ch. Général-Bouquet 3
Arboretum Aubonne
Ch. de Plein-Air 8

Commission d'intégration Suisse-Etrangers

Choulat Pugnale Monique
Laksiri Jamal
Martin Serge
Schöttker Klaus
Vollenweider Pascale

Rte de l'Hôpital 20
Ch. des Poiriers 4
Rte de Gilly 8a
Av. Général-Guisan 128
Rte de l'Hôpital 12

Commission consultative d'agrandissement du port Ouest

Goël Jean-Noël
Mohler Gilbert
Nicolier Bernard
Radoszycki Maximilien
Rosset Philippe

Ch. du Martinet 6
Ch. Général-Bouquet 3
Rte de Lausanne 26
Av. Général-Guisan 38
Ch. de Jolimont 6

Commission de salubrité

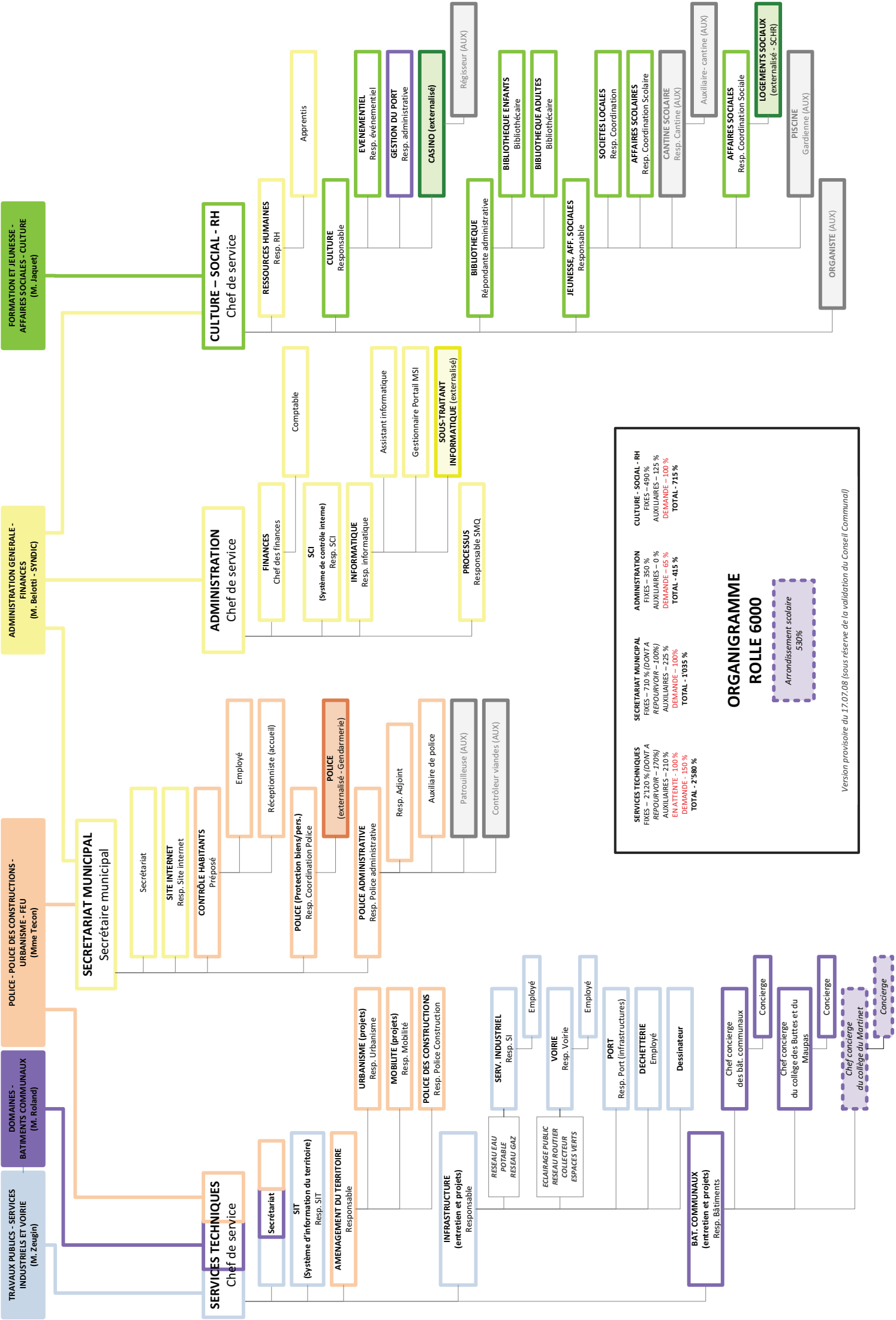
Au 31 décembre 2009, sa composition était la suivante, Mme Dr. Véronique Garin, Mme Françoise Tecon-Hebeisen et M. Stéphane Zeugin, conseillers municipaux, ainsi que M. Serge Gambarasi, ingénieur de la Ville, et M. Francis Voumard, dessinateur.

REORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUX (mandat Blanc consultants)

L'historique du mandat a été développé dans le rapport de gestion 2008. Par ses communiqués No 21, 22, 25 et 27, la Municipalité a tenu le Conseil communal informé :

- De la faillite de Blanc Consultants SA prononcée le 7 mai 2009.
- De l'analyse confiée à M. Delay, de la société IDRH dans le courant de l'été, en vue de continuer et d'achever le mandat confié à BCSA.
- De la poursuite de ses réflexions face aux différentes manières, sur la base de plusieurs offres, d'arriver au but final.
- Enfin, par le Communiqué No 27, de sa décision de confier la fin des opérations de « coaching » à la réorganisation des services communaux à la société Altafid SA, représentée par M. Alain Leuba, ancien directeur de BCSA.

Sans revenir sur tous les détails des opérations menées, il convient de préciser que cette affaire, difficilement qualifiable d'anodine, à savoir la faillite d'une société privée appelée à réorganiser une collectivité publique, a interrompu le processus engagé depuis l'année 2007 durant près de 9 mois ; cette faillite a suscité des doutes, remis en question des certitudes et laissé un goût d'inachevé... de courte durée cependant. Finalement, renouvelant sa confiance à M. Leuba et aux méthodes suggérées pour hisser la Commune de Rolle au rang de pôle économique de l'Est nyonnais, fort de près de 6'000 âmes, la Municipalité a donc mandaté Altafid SA pour achever les opérations en cours, mais cette fois en très étroite collaboration avec les chefs de service, sans comité de pilotage ou participation active d'un consultant délégué (ce qu'a fait avec succès jusqu'au printemps 2009 Mme Bertrand). Les résultats de ces démarches seront présentées au Conseil communal dans quelques mois.



ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES



M. Daniel Belotti
Syndic

Chefs de service :
M. Pascal Petter, Secrétaire municipal
M. Rocco Giugno, Boursier communal

L'administration générale gère les activités principales suivantes :

- Relations avec le Conseil communal
- Relations avec les autres dicastères
- Archives communales
- Secrétariat municipal
- Informatique
- Finances
- Personnel communal
- Promotion économique
- Tourisme
- Site internet, communication
- Relations extérieures et affaires régionales
- Assurances

POLITIQUE D'INFORMATION

Le site www.rolle.ch n'a pas subi de modification de fond au cours de l'exercice sous revue. En collaboration étroite avec le bureau du Conseil communal, il présente sous l'onglet « politique » les informations liées à l'activité de l'Exécutif communal et du corps délibérant (préavis municipaux, rapports des commissions ad hoc du Conseil, communiqués de la Municipalité et programme de législature). Pas moins de 26 communiqués ont été publiés depuis le début de la législature, dont 9 en 2009. Ces informations s'adressent aux membres du Conseil communal et au public par la voie de la presse. Le projet de « reconstruction » du site internet a démarré en fin d'année 2009. Il sera opérationnel pour la fin du 1^{er} trimestre 2010.

NONAGENAIRES

La Municipalité a eu le plaisir de fêter neuf nouveaux nonagénaires dans le courant de l'année. Il s'agit des personnes suivantes, à qui une attention de circonstance a été réservée : Mesdames Anne-Mary Bieri, Madeleine Bonjour, Irma Chanson, Celidea Ramseyer, Bianca Maria Rouge et Simone Savary, ainsi que Messieurs André Bieri, Aimé Gros et Alfred Mivelaz.

ECONOMIE LOCALE

L'année 2009 n'a pas connu de bouleversements particuliers depuis la venue à Rolle de sièges européens de plusieurs sociétés internationales, dans le courant de l'année 2007, largement évoquée dans les précédents rapports de gestion ; de nouveaux employés ont grossi les rangs des premiers arrivés depuis 2008. Le commerce local n'a subi que quelques changements, notamment au niveau d'établissements publics qui ont vu leurs tenanciers changer (le Café vaudois, le White Bar, ex-Soft, et le Café du Nord). La perspective des travaux de la Grand-Rue, dont la réfection totale est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années, a suscité des inquiétudes, des interrogations auxquelles la Municipalité a tenté de répondre par ses « Infos Grand-Rue » et par les séances d'information publiques mises sur pied au fur et à mesure du développement du projet. Un projet d'ailleurs mis à mal par

certaines services du Canton, imposant notamment le dépôt en urgence d'un préavis (finalement pas indispensable) pour l'établissement d'un plan d'assainissement du bruit routier. De plus, des considérations étatiques sur la pertinence de réaliser la route de contournement, dite Rodéo 2, dans le droit fil de la réfection de la Grand-Rue, a laissé des traces, provoquant l'ire et l'incompréhension des autorités rolloises. Entre-temps, la mise à l'enquête de 4 terrasses « de substitution » sur les quais, durant les travaux de la Grand-Rue, a connu de vives oppositions de la population, invitant la Municipalité à retirer son projet initial. Désireuse malgré tout d'aller de l'avant pour rendre à Rolle son attrait d'antan, offrir à sa population une Grand-Rue attractive et sécurisante, l'Exécutif a multiplié les contacts avec le Canton et le Conseiller d'Etat en charge du dossier, M. Jean-Claude Mermoud, pour parvenir à ses fins. Ses vœux de fin d'année « Sonnet trompettes », en vers légèrement impertinents, ont conclu une année riche en rebondissements.

RESSOURCES HUMAINES

En 2009, l'effectif du personnel a été complété pour atteindre l'objectif fixé dans le préavis No 52 accepté en 2008 par le Conseil Communal, à la suite du rapport intermédiaire de la société Blanc Consultants pour la réorganisation des services communaux. Un nouveau chef de service en la personne de M. Vincent Angehrn (Ressources humaines, Culture et Affaires sociales) est entré en fonction le 1^{er} mars. Une responsable de l'urbanisme à 50%, Mme Elisabeth Montanet a été engagée le 1^{er} avril et une nouvelle préposée au Contrôle des habitants à 60%, Mme Marisa Fluckiger, le 1^{er} juillet. L'adjointe du Secrétaire municipal, Mme Francine Rivero a vu son taux d'activité augmenté de 60 à 70% le 1^{er} avril. Finalement, le responsable de la police des constructions à 50%, longtemps recherché, débutera son activité le 1^{er} janvier 2010, M. Thomas Baeriswyl. Il a toutefois déjà effectué quelques heures de travail dès le mois de novembre. Si l'année 2009 a vu un tournus important au sein de l'administration communale avec 29 mouvements (arrivées ou départs), c'est partiellement dû à la fin de la réorganisation des services communaux. La situation est désormais stabilisée au niveau Ressources humaines et l'année

2010 devrait être plus stable et plus sereine pour le personnel communal. Il faut encore signaler l'absence maladie de longue durée de deux employés de la Commune qui ont été remplacées

temporairement par deux nouvelles personnes. Selon l'avis des médecins, ces deux employées ne réintégreront probablement pas leur poste de travail.

Mutations 2009

Arrivées :

Mme Lurdes Chevalley	aide-concierge	01.01.2009
M. Vincent Angehrn	chef de service RH/Culture/Affaires sociales	01.03.2009
Mme Isabelle Hofmann	assistante de direction aux services techniques	01.04.2009
Mme Elisabeth Montanet	responsable de l'urbanisme	01.04.2009
Mme Yvette Milliet	secrétaire aux services techniques	01.05.2009
M. Michaël Ziolo	employé auxiliaire de voirie	04.05.2009
Mme Nathalie Germann Dreier	employée auxiliaire de bibliothèque	01.06.2009
M. Mihal Petras	aide-concierge	01.06.2009
Mme Mary-José Martinet	secrétaire en charge de l'événementiel	08.06.2009
Mme Géraldine Bjorg	assistante de direction aux services techniques	22.06.2009
Mme Brigitte Humbert	secrétaire aux services techniques	01.07.2009
M. Thierry Lagnel	apprenti employé de commerce	17.08.2009
Mme Florence Quiblier	employée auxiliaire à la cantine scolaire	24.08.2009
Mme Noma Gavin	employé auxiliaire à la cantine scolaire	24.08.2009
M. Fernando Resende	apprenti nettoyeur en bâtiment	01.09.2009
Mme Ance Petras	aide concierge auxiliaire	07.09.2009
M. Joël Happe	employé de voirie	01.11.2009
Mme Ariane Ischi	assistante de direction aux services techniques	16.11.2009

Départs :

Mme Mona Herman	secrétaire aux services techniques	31.03.2009
Mme Catherine Jaton	aide-concierge	31.03.2009
Mme Lydie Le Sabazec	employée auxiliaire de bibliothèque	08.05.2009
Mme Gisèle Rodriguez	secrétaire aux services techniques	31.05.2009
Mme Isabelle Hofmann Escoffier	assistante de direction aux services techniques	30.06.2009
Mme Cloé Robert-Grandpierre	secrétaire aux services techniques	30.06.2009
Mme Séverine Buclin	apprentie nettoyeuse en bâtiment	20.08.2009
Mme Stéphanie von Bergen	apprentie de commerce	26.08.2009
Mme Géraldine Bjorg	assistante de direction aux services techniques	16.09.2009
M. Christian Jotterand	employé de voirie	30.11.2009
M. Michaël Ziolo	employé auxiliaire de voirie	31.12.2009

Gestion du personnel communal

L'année 2009 a vu l'engagement d'un nouveau chef de service en charge des Ressources humaines, de la Culture et des Affaires sociales.

Le personnel prévu dans le préavis No 52 (réorganisation des services communaux et demande d'augmentation des effectifs du personnel) a désormais été engagé.

L'arrivée du nouveau chef des RH a permis la mise en place rapide d'un nouveau système d'évaluation du personnel. Chaque employé a eu deux entretiens en 2009, un premier au printemps après validation de la nouvelle méthode, et un second en fin d'année.

Des cahiers des charges ont été établis pour tous les employés fixes de la Commune. Ils ont été validés par les employés, les chefs de service et la Municipalité.

Le projet de nouveau Règlement du personnel a été finalisé en 2009 et transmis à une commission du Conseil communal au mois de novembre. Un nouveau système salarial élaboré par le responsable RH fait partie intégrante du nouveau Règlement.

L'année 2009 a vu de nombreux changements au sein du personnel communal. 18 nouveaux collaborateurs ont ainsi été engagés avec un contrat fixe ou auxiliaire. 11 collaborateurs ont quitté l'administration communale en 2009.

Les dossiers du personnel ont été revus entièrement et les anomalies administratives corrigées.

Un système de gestion des temps de travail a été proposé à la Municipalité et validé. Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

De nombreux jeunes ont effectué un stage de courte durée dans les services communaux (bourse, contrôle des habitants, services techniques, bibliothèque). Deux personnes ont été mises à disposition de la Commune par les ORP (secrétaire et assistant informatique) sans coût. Une autre personne envoyée par l'AI a pu effectuer un stage de 6 mois à la voirie.

Une quinzaine d'employés a pu bénéficier de cours de perfectionnement (de courte ou longue durée). Les évaluations ont permis de préciser les besoins de chacun pour l'année à venir.

L'association du personnel de la Commune de Rolle (APCR) a poursuivi son travail de négociation avec la Municipalité pour le nouveau Règlement du personnel. Elle a régulièrement informé tout le personnel de l'avancement des négociations. Finalement, le projet de Règlement a été lu à tout le personnel le 14 juillet 2009.

Le nouveau chef de service a collaboré avec l'APCR lors de l'établissement du système salarial. Il a également rencontré sa présidente à plusieurs reprises concernant des problématiques RH. L'APCR a pu faire remonter certaines préoccupations du personnel au responsable RH ou à la Municipalité ; les échanges ont été utiles et constructifs.

Statistique des absences pour maladie et accidents au cours des 3 dernières années :

Année	2009	2008	2007
Jours d'absence	537	885	803
dont			
accidents professionnels	10	90	100
accidents non-professionnels	14	31	0
maladies	513	741	723
Cas déclarés	48	59	44
Personnes concernées	27	33	25

Effectif du personnel communal au 31 décembre 2009

Services	Collaborateurs		Taux	apprentis	total	Equivalent plein temps yc apprentis
	Plein temps	temps partiel				
Secrétariat municipal	1	1	70%		2	1.70
Contrôle des habitants	1	3	80-70-60%	1	5	4.10
Finances	2	2	80%-70%	1	5	4.50
Informatique		1	70%		1	0.70
RH/Culture/Affaires soc.	1				1	1.00
Événementiel		2*	80%-60%		2	1.40
Administration	5	9		2	16	13.40
Bibliothèque		2	55%		2	1.10
Police administrative	2	2	75%		4	3.50
Bureau technique	4	4	75-65-50-50%	1	9	7.4
Voirie	9				9	9.00
Travaux	13	4		1	18	16.40
SI	3				3	3.00
Concierges	3	4	70-60-50-50		7	5.30
Total	26	21		3	50	42.70

* 1 employée à 80% en congé maladie de longue durée

1 employée à 60% avec contrat de durée limitée en remplacement de l'employée en absence maladie de longue durée.

Evolution des "équivalent plein temps " au cours des 5 derniers exercices comptables :

	Cptes 2009	Cptes 2008	Cptes 2007	Cptes 2006	Cptes 2005
Employés					
Administration	11.40	8.60	7.90	7.90	7.50
Bibliothèques	1.10	1.05	1.05	1.05	1.10
Police administrative	3.50	3.50	2.50	2.00	5.90
Service des Travaux	15.40	13.90	11.90	11.75	12.50
Services industriels	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Concierges	5.30	4.60	4.60	4.50	4.70
Employés	39.70	34.65	30.95	30.20	34.70
Apprentis	3.00	3.00	3.00	2.00	2.00
Total	42.70	37.65	33.95	32.20	36.70

Personnel auxiliaire :

Service	Nombre		EPT
	En cours d'année	Au 31.12.09	
Organiste du Temple	2	2	0.30
Déchetterie	2	2	0.40
Contrôle des viandes	1	1	0.35
Casino	3	3	0.30 **
Gardiennage piscine	1	1	0.10
Conseil	2	2	Forfait
Patrouilleurs scolaires de Rolle	13	13	1.00
Restaurant scolaire des Buttes	8	8	1.20
Nettoyeurs collège des Buttes	7	-	0.30
Nettoyeurs bâtiments communaux	2	-	0.10
Secrétaire ST	2	-	0.70
Secrétaire Événementiel	1	-	0.30
Secrétaire Secrétariat municipal	1	-	0.30
Voirie	1	-	0.90
Concierges	1	1	0.30
Bibliothèque	2	1	0.15
Médecins écoles primaires	2	-	Forfait
Totaux	51	34	6.70

** yc activités non communales ou fêtes privées non liées à la direction artistique.

Effectif géré par la Commune dans l'arrondissement scolaire secondaire :

Arrondissement scolaire	Nombre		EPT
	En cours d'année	Au 31.12.09	
Nettoyeurs au collège du Martinet	5	-	0.40
Médecins/Dentistes	3	-	Forfait
Total	8		0.40

Services	Collaborateurs		Taux	Apprentis	Total	Equivalent plein temps yc apprentis
	plein temps	temps partiel				
Conciergerie	1	4	80, 80, 80, 60%	1	6	5
Total	1	4		1	6	5

Dossiers de personnes gérés par la Commune en 2009	Total 2009	Au 31.12.2009
Fixes	57	50
Auxiliaires Rolle	51	34
Fixes Arrondissement	7	6
Auxiliaires Arrondissement	14	0
Totaux	129	90

SERVICE DES FINANCES

Désigné chef de projet du SCI rollois (système de contrôle interne) en sa qualité de réviseur agréé, confirmée le 14 octobre par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, M. Rocco Giugno, boursier communal, a lancé cette procédure de contrôle en collaboration avec la fiduciaire BDO Visura. En effet, le volume croissant des factures et transactions comptables (environ 35'000 par an) augmente les risques d'erreurs et justifie de fait la mise en place d'un SCI dans notre commune.

Durant l'année écoulée, le service des finances, outre son activité liée à la bourse communale, a été régulièrement sollicité pour fournir statistiques et projections financières utiles notamment à la préparation des préavis déposés par la Municipalité. Il a également contribué, par l'examen des offres reçues, à la sélection de la nouvelle fiduciaire chargée de la prochaine révision des comptes communaux, ceux de 2009 en l'occurrence.

Sur recommandation de la Commission des finances, le service a complété ses outils de gestion, destinés entre autres à la gestion de la trésorerie, aux paiements des fournisseurs et au renforcement des contrôles internes.

A cet égard, la méthodologie de la planification financière mise en place en 2002 sera revue annuellement pour répondre au vœu de la Cofin. Des mesures ont été prises en 2009 avec l'aide de la Cour des comptes et BDO Visura. Sur 8 secteurs clés identifiés, 2 ont déjà fait l'objet d'une analyse ; les autres seront finalisés d'ici la fin de l'année 2010.

La formation continue reste une priorité pour la Municipalité. L'adjoint du boursier, M. Saliou N'Doye, suit actuellement une formation, en partie en cours d'emploi, pour l'obtention du brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité. Elle prendra fin en mars 2011.

INFORMATIQUE

Le service a poursuivi la maintenance des outils informatiques, tant au niveau des logiciels que du matériel. L'objectif fixé est d'assurer des prestations répondant à des critères de performance et de qualité compatibles aux besoins de l'administration et aux techniques modernes dans le domaine. Cet objectif défini par la Municipalité a été présenté et validé par le préavis No 67 « Renouvellement du parc informatique ».

A fin 2009, tout le parc communal informatique a été renouvelé et l'ensemble des employés de l'administration ont désormais accès à internet

par une liaison ADSL, du local de la voirie et des SI au Château, en passant par le Port, les collèges du Martinet et des Buttes.

L'arrêt maladie de longue durée de l'adjointe informaticienne n'a pas été sans effet sur le fonctionnement du service, notamment au niveau de mises à jour et de travaux de moindre importance, toutes opérations assumées au pied levé par le boursier. La situation a été régularisée au cours du 2^{ème} semestre 2009 grâce à une aide extérieure fournie gracieusement par l'Office de réinsertion en la personne de M. Bernard Dubois.

DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX



Directeur :
M. Nicolas Roland
Conseiller municipal

Chef de service :
M. Serge Gambarasi, Ingénieur de ville

Garde-ports :
M. Gilbert Mohler

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Bâtiments communaux (y compris scolaires)
- Exploitation et entretien des ports
- Protection des sites et bâtiments classés
- Conciergeries
- Application des mesures d'économie d'énergie dans le secteur immobilier
- Entretien du cimetière
- Commission des arbres
- Terrains, jardins communaux
- Entretien et gestion des forêts, des places de sport et jeux, des parcs, du camping et d'autres parcelles communales.

SERVICES DE CONCIERGERIE

Ecoles secondaires

L'équipe de concierges du collège secondaire du Martinet est formée de :

- ◆ M. D. Rojard, chef concierge à 100 %,
- ◆ Mmes C. Fazan et M. Uzzo, aides à 80 %,
- ◆ M. M. Petras, en remplacement de Mme C. Jatton (démission), concierge à 80 %,
- ◆ Mme C.-L. Rojard, aide-concierge à 60 %,
- ◆ Mlle S. Buclin, apprentie de 3^e année qui a terminé au mois de juillet et qui a été remplacée par M. F. Resende, engagé au mois d'août 2009.

Depuis le mois d'août 2009, le nombre de salles de classes a quelque peu augmenté, puisque 4 nouvelles salles de classes préfabriquées ont vu le jour devant le bâtiment « B » du Martinet.



Le nombre total de locaux à entretenir se résume comme suit :

- 1 piscine de 25 mètres,
- 2 salles de gym, 1 forum,
- les bureaux de la direction des écoles,
- la bibliothèque,
- 61 salles de classes.

La répartition des heures liées à la conciergerie dans les différents locaux s'établit comme suit :

- entretien des locaux scolaires	6'939 h
- entretien des salles de gym	371 h
- entretien de la piscine	1'040 h
- entretien des extérieurs	32 h
- entretien des locaux loués aux sociétés locales	456 h

Ecoles primaires

Les concierges des écoles primaires ont en charge l'entretien du collège des Buttes I et II ainsi que des locaux du Maupas. Sous la responsabilité de M. F. Steffen, chef concierge à 100 %, l'équipe de concierges se compose de :

- ◆ Mme R.-M. Pitteloud, aide-concierge à 70 % (locaux scolaires du Maupas)
- ◆ Mme N. Steffen, aide-concierge à 60 % (locaux scolaires du collège des Buttes).

Les locaux, dont l'équipe a la responsabilité de l'entretien, sont les suivants :

- 1 salle de gym,
- 2 salles de rythmique,
- 1 restaurant scolaire,
- les bureaux des PPLS,
- 34 salles de classes (Maupas, Buttes I et II).

La répartition des heures liées à la conciergerie des différents locaux s'établit comme suit :

Collège des Buttes I et II :

- entretien des locaux scolaires	2'187 h
- entretien des salles de gym et rythmique	215 h
- entretien du restaurant scolaire	224 h
- entretien des extérieurs	193 h

Collège du Maupas :

- entretien des locaux scolaires	799 h
- entretien de la salle de rythmique	140 h
- entretien des extérieurs	106 h
- entretien des PPLS	213 h

Bâtiments communaux :

Les concierges des bâtiments communaux ont en charge l'ensemble des bâtiments communaux non-scolaires. Après l'engagement en début d'année de Mme L. Chevalley, en remplacement de Mme R.-M. Pitteloud, nous avons dû faire appel à une auxiliaire pour compléter l'équipe pendant la maladie et le congé maternité d'une aide-concierge. Les concierges des bâtiments communaux, sous la responsabilité de M. Ch. Rojard, chef concierge à 100 %, sont :

- ◆ M. F. Ademi, aide-concierge à 100 %
- ◆ Mme Z. Rojard, aide-concierge à 50 %
- ◆ Mme L. Chevalley, aide-concierge à 50 %.

Pour cette équipe, la répartition des heures liées à la conciergerie dans les différents locaux s'établit comme suit :

- conciergerie du Casino	1'012 h
- conciergerie du Château	1'942 h
- conciergerie de la Couronne	1'080 h
- conciergerie Grand-Rue 43	150 h
- conciergerie de la Salle communale	206 h
- conciergerie du Temple	297 h
- conciergerie du CMS	193 h
- conciergerie des locaux de la Police	260 h
- conciergerie abri PCi (location)	40 h

Pour les grands nettoyages d'été, 16 étudiants ont été engagés pour seconder les concierges en place. Pour l'équipe des concierges communaux, 2 auxiliaires ont été engagés pendant 2 semaines. Au collège des Buttes I et II, 6 jeunes ont été engagés pour 2 semaines et 1 étudiant pour une période de 3 semaines. Pour le collège du Maupas, 2 auxiliaires ont été appelés pour 2 semaines. Enfin, au Martinet, 5 auxiliaires ont complété l'équipe existante durant 3 semaines.

Etude d'économie d'énergie

Après le contrat signé avec Energo (association des institutions publiques à grandes consommations d'énergies), un contrat a été conclu avec la société Enerplan SA pour un suivi hebdomadaire des bâtiments scolaires du Martinet et des Buttes. Le but de ce mandat est de mettre en évidence les consommations spécifiques de toutes les énergies dans ces différents bâtiments. Pour ce faire, des compteurs supplémentaires d'énergie ont été posés avant la période des relevés de la consommation d'énergie. Depuis, chaque concierge est en charge de relever l'ensemble des compteurs et de transmettre ces données à la société Enerplan SA. Sur la base de ces relevés, Enerplan SA nous soumet des propositions de modifications de réglages et d'adaptations en vue d'économiser sensiblement l'énergie. Ces adaptations et modifications se font avec un minimum de frais et en utilisant les installations à disposition afin d'optimiser leur fonctionnement. Nous avons déjà constaté des diminutions sensibles de la consommation en général, par de simples mesures, comme l'arrêt des ventilations lorsque les locaux ne sont pas utilisés et l'abaissement de la température de chauffe le week-end ou en période de vacances, etc.

TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Château

Plusieurs mises en conformité ont été effectuées au Château, ceci suite au rapport émis par « Sécurité au Travail en Suisse » (association suisse pour la sécurité et la santé au travail – cf. chapitre y relatif), notamment l'échange de l'échelle qui permet l'accès au mât du drapeau, la réfection des escaliers aux combles et la pose d'une main courante pour sécuriser l'accès à la tour Sud. D'autre part, le remplacement de diverses conduites d'eau, dans la cour intérieure, a été nécessaire et la réorganisation de la distribution d'eau a été revue. Enfin, le brûleur du chauffage a été changé. En dernier lieu, des radiateurs ont été installés dans les WC au 1^{er} étage des locaux du Centre Médico-social (CMS). Un contrôle des plafonds a été effectué dans les classes utilisées par Pré-de Vert, une école d'enseignement spécialisé avec internat, dont le résultat s'est révélé conforme aux exigences du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (ci-après DFJC).

La Couronne

Le rapport d'audit « Sécurité au Travail en Suisse » approuvé par la Municipalité le 10 juillet 2008, requerrait plusieurs mises en conformité. Tout au long de l'année 2009, des travaux se sont poursuivis, notamment avec la pose de protections sur le pourtour de la cage de l'ascenseur, au niveau des marches. Des garde-corps, à l'arrière du bâtiment côté rue des Jardins pour les deux accès au niveau inférieur, et des tôles de protection sur les barrières du balcon côté rue des Jardins, ont été posés. Le système de ventilation à la réception et au 3^e étage a également été mis en conformité. La barrière d'escalier, entre le 2^e et le 3^e étage, a été renforcée et sa hauteur réajustée. Divers travaux de peinture ont également été entrepris. Comme annoncé dans le précédent rapport de gestion, toutes les serrures du bâtiment ont été remplacées, certaines avec une puce électronique, ce qui facilite le contrôle et la gestion de ses accès. D'autre part, l'agrandissement très attendu de la bibliothèque, côté rue des Jardins, a fait le bonheur des utilisateurs qui sont toujours plus nombreux à fréquenter ce lieu.

Le Casino

Les dalles fissurées de la terrasse du Casino, côté Genève, ont été changées et une enseigne lumineuse, côté Lausanne, a été posée pour signaler son restaurant. La salle de spectacle a été dotée d'une console d'éclairage et d'un nouveau micro. Les moteurs des fenêtres en imposte, entre le foyer et le bâtiment, ont été changés. Ces travaux ont été complétés par l'entretien des fosses des eaux usées par pompage.

Locaux de la voirie, des S.I. et du SDIS

Le compresseur de la voirie, après avoir pulsé de l'air pendant de nombreuses années, a été remplacé. Diverses mises en conformité ont été réalisées sur le système de ventilation et sur l'électricité. Les serrures des portes des locaux de la voirie ont été remplacées.

Au local du feu, un compresseur servant à remplir les bouteilles d'air comprimé a remplacé l'ancien ; il a été placé au 1^{er} étage, au-dessus du local technique. Pour sa mise en service, des modifications ont préalablement dû être apportées au bâtiment.

Collège des Buttes

Conformément au préavis N° 72, accepté par le Conseil communal le 8 septembre 2009, la mise en conformité des installations électriques de basse tension de l'ancien bâtiment a été effectuée. La Municipalité veille à l'évolution de la consommation énergétique et, dans le but de réguler les factures de chauffage, a fait remplacer une série de vannes de radiateurs dans les couloirs, les WC du rez-de-chaussée et de l'étage, la salle de classe N° 20 et les combles du bâtiment principal du collège. Afin de veiller à la sécurité des élèves, un contrôle des plafonds des classes a été effectué et le résultat s'est révélé conforme aux exigences du DFJC. Des travaux de réparation ont été réalisés dans la cuisine de l'appartement du concierge.

Collège du Martinet

A l'instar du collège des Buttes, un contrôle des plafonds des classes a été effectué et le résultat s'est révélé conforme aux exigences du DFJC.

Pavillons provisoires

Le nombre d'élèves en constante augmentation a nécessité, par le dépôt du préavis N° 69 accepté par le Conseil communal le 9 juin, la pose, au collège du Martinet, de nouveaux pavillons provisoires empilables comportant 4 classes sur 2 niveaux. Ils ont été placés devant la piscine.

Terrains de sport

Dans le cadre des activités sportives et des jeux en plein air, l'anneau de la piste de sport a subi quelques réfections et une nouvelle bâche de protection pour le bac à sable a été posée.

Piscine

Il a fallu échanger les contrepoids et remplacer les rideaux de séparation des fonds mobiles. Comme chaque année, ces derniers ont été contrôlés et révisés. Divers équipements techniques au niveau du chauffage ont été remplacés. Il est à souligner que différentes améliorations au niveau de la sécurité sont intervenues (matériel de sauvetage, signalisation de secours, etc.).

Bâtiment « A »

Le remplacement de divers équipements techniques ayant trait au chauffage a été effectué.

Bâtiment « C »

Les parois du 1^{er} étage délimitant le pourtour du hall principal ont été renforcées et rafraîchies de couches de peinture. De plus, les deux portes d'entrée de ce bâtiment ont été changées.

La Colonie

Diverses améliorations électriques ont été réalisées. De plus, pour veiller à la sécurité des élèves, un contrôle des plafonds de la classe encore utilisée a été effectué et le résultat s'est révélé conforme aux exigences du DFJC.

Chemin du Rosey 10 (villa Vogt)

Aucun travail d'importance n'est à relever dans ce bâtiment.

Collège du Maupas

A l'instar des collèges des Buttes et du Martinet, et pour veiller à la sécurité des élèves, un contrôle des plafonds des classes a été effectué.

Le résultat s'est révélé une fois de plus conforme aux exigences du DFJC. Afin de sécuriser l'arrivée des enfants à la garderie et celle des élèves, un aménagement routier a vu le jour. Des spots lumineux encastrés, séparant la cour pavée de l'aire d'engazonnement côté Nord, font partie de l'amélioration de l'éclairage effectuée au cours de la 2^e moitié de l'année 2009. En parallèle, la pose d'une clôture et de portails a contribué à accroître la sécurité des élèves. Pour permettre aux écoliers qui se rendent à l'école en trottinette de les entreposer dans un endroit adéquat, des supports ont été placés, à cet effet, entre le bâtiment de l'Arrondissement scolaire et le bâtiment des PPLS, côté Lac (les PPLS sont des prestations de proximité dispensées dans chaque établissement scolaire).

Salle communale

Après les travaux de rénovation effectués en 2008, des mises en conformité s'avéraient nécessaires, notamment sur les installations électriques, outre la réfection de la toiture rendue indispensable par la pose de nouvelles tuiles. Le changement des chéneaux existants et des travaux de ferblanterie ont également été exécutés. Par ailleurs, afin de faciliter le nettoyage de ce bâtiment, l'achat d'une machine d'entretien des sols a été décidée.

Le Temple

La 1^{ère} priorité, avant de changer le moteur de la cloche N° 3, fut d'assainir le tableau combiné entre l'automate programmable du chauffage et la sonnerie manuelle des cloches. Dans un 2^e temps, un boîtier central de commandes des cloches a été posé. Il apporte l'indéniable avantage de pouvoir programmer, par exemple, la sonnerie des cloches pour le Nouvel An.

Le Marina Club

Le système d'éclairage de secours de la discothèque a été remis en état. Et une révision complète des installations électriques a été faite.

Grand-Rue 43

La façade, côté Grand-Rue, a été nettoyée et un traitement contre les mouches et les araignées a été appliqué. La peinture des volets des façades,

côtés Lac et Grand-Rue, a été rafraîchie. Une réfection a été entreprise au niveau de la peinture de la cage d'escalier. L'un des deux appartements du 2^e étage a vu ses murs enduits de nouvelles couches de peinture.

PROJETS EN COURS

Préavis N° 60, crédit d'étude pour la rénovation et la transformation de l'immeuble rue du Temple 2

Avec l'octroi de ce crédit de Fr. 300'000.—, l'année 2009 a été consacrée à l'élaboration du projet qui a débouché sur sa mise à l'enquête en fin d'année 2009 ; il n'a pas suscité d'opposition. Un préavis lié à la demande de crédit de réalisation des travaux sera déposé dans le premier semestre de l'année 2010.

Préavis N° 58, crédit d'étude pour la réhabilitation des bâtiments « A » et « B » du collège secondaire du Martinet

Le bureau d'architecture Bernard Pahud à Rolle a été mandaté pour mener à bien cette étude de réhabilitation. Plusieurs variantes ont été étudiées et chiffrées et sont actuellement en cours d'évaluation en vue du dépôt d'un préavis au Conseil communal dans le courant de l'année 2010.

TRAVAUX SUR LES TERRAINS COMMUNAUX

Places de jeux



Les places de jeux situées au Château, au Port, à la Plage, à l'avenue Général-Guisan, au Camping et aux Petits Sapins ont toutes bénéficié d'une réorganisation, afin que les enfants puissent donner libre cours à leur imagination en jouant en toute sécurité. Un sol absorbant les chutes a ainsi été posé sur l'aire de jeux du Château. Les travaux de mise en sécurité se poursuivront en 2010 sur les autres places de jeux.

Camping des Vernes

Au cours de l'année écoulée, des extractions de souches d'arbres ont été effectuées et une mise à niveau des surfaces de location entre l'entrée et le bloc des sanitaires a permis de terminer la 1^{ère} étape des travaux prévus au camping.

Terrain de football

Afin de permettre un bon déroulement des matches de football en nocturne, il a été indispensable de changer certaines ampoules grillées et d'entretenir les mâts d'éclairage. A la suite d'une tentative d'effraction, deux portes ont dû être remplacées à la buvette.

Terrasse du restaurant « Il Pulcinella »

L'ampérage de la terrasse a dû être augmenté, ce qui a demandé préalablement des modifications des tableaux de distribution électrique.

Buvette de la Plage

De petits entretiens ont eu lieu tout au long de l'année. Suite à un acte de vandalisme et à diverses « expressions picturales anonymes », il a fallu procéder au nettoyage de certaines façades de bâtiments communaux.

Port Ouest

Préavis N° 63, crédit d'étude pour la rénovation et l'extension du Port Ouest

L'étude pour l'établissement du PPA du Port

Ouest, ainsi que l'agrandissement du port du même nom, a été menée par l'équipe pluridisciplinaire mandatée pour cet objet. Le projet de PPA a été validé par la Municipalité en fin d'année 2009 et sera transmis aux Services cantonaux en début d'année 2010 pour consultation préalable.

COMMISSION CONSULTATIVE DES ARBRES

Les 5 membres de la Commission consultative des arbres, rémunérés selon le barème du Conseil communal, ont tenu 17 séances en 2009. La Commission a étudié 18 demandes d'abattage d'arbres sur le domaine communal et dans les propriétés privées, en veillant à justifier à chaque fois son conseil. Le cas échéant, elle a proposé de nouvelles espèces. Elle suit l'évolution préoccupante de certains arbres communaux dont l'abattage évitera d'éventuels accidents. En 2009, 42 arbres ont reçu une autorisation d'abattage et 20 autres ont été replantés sur l'ensemble de la Commune. Il convient de rappeler que la Commission n'est pas compétente pour intervenir dans les forêts et les cordons boisés qui, eux, sont du ressort du garde forestier.

TOCHES OU JARDINS COMMUNAUX

Au Maupas, la Commune loue 53 jardins familiaux sur son terrain agricole à des jardiniers amateurs, à raison de Fr. 100.— par année et par jardin, pour qu'ils y cultivent fruits et légumes, selon le règlement en vigueur. La Municipalité veille au bon entretien de ces jardins.



SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

Suivant les dispositions de l'Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA) et conformément à la charte sur la santé et la sécurité que la Municipalité a signée en janvier 2008, les collaborateurs de la Commune ont œuvré en 2009 à la poursuite du « portefeuille de sécurité » ; à savoir la mise en conformité des 255 points recensés lors de l'audit effectué en 2008. En ce sens, cette année-là, 133 cas sur les 255 que compte l'audit ont été réglés. Il restait donc, à compter de l'an 2009, 122 points à effectuer. Finalement, 67 d'entre eux ont été réalisés, dont certains représentaient des investissements importants pour la Commune, comme la pose d'une barrière de sécurité à l'arrière du bâtiment de l'administration communale ou l'installation d'une échelle sécurisée pour le hissage du drapeau sur la tour carrée du château. Pour 2010, il restera encore 55 points à régler dont la mise en conformité des installations chimiques de la piscine du Martinet ou la réalisation des concepts d'évacuation des écoles et des bâtiments communaux en cas d'incendie, notamment.



Le 9 décembre 2009, il a été dispensé à quelque 30 nouveaux collaborateurs de la Commune une formation les sensibilisant à la sécurité sur le lieu de travail. Plusieurs thèmes ont été abordés :



- L'ergonomie sur le lieu de travail
- Prévention contre l'incendie
- Soulever et porter correctement une charge
- Gestion du stress
- Comportement en cas d'urgence
- Danger du travail en hauteur et utilisation d'une échelle, d'un pont roulant, etc.
- Déceler tout acte d'insécurité et prendre les mesures adéquates
- Les dangers de l'électricité, etc.

En juin 2009, le personnel de la voirie a aussi été formé sur l'élagage des arbres et sur la manipulation « hors sol » de tronçonneuses et autres outils dangereux.





Barrière de sécurité « renforcée » à l'arrière du bâtiment communal et pose d'éléments de sécurité pour les bacs à fleurs à ses fenêtres, aux étages.



MESURES DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL			AUDIT	PLANNING		
Etat décembre 2009			Nombre	Refusées	Exécutées	En cours
Collaborateurs	Voirie	Désir de formation	10		4	6
	Concierges	Désir de formation	11	3		8
	Services Industriels	Désir de formation	7		3	4
	Administration	Désir de formation	7			7
Bâtiments	Collèges du Martinet	Concierges	21		20	1
	Collèges des Buttes	Concierges	18		16	2
	Casino		19	3	12	4
	Grand-Rue 43		4		4	-
	Temple		7		7	-
	Police administrative		10		10	-
	La Colonie		7		5	2
	Voirie		31		29	2
	Piscine		30		28	2
	Port de Rolle		8		6	2
	Grand-Rue 44	Concierges	17	1	11	5
	Grand-Rue 44	Administration	24		19	5
	Château de Rolle	Concierges	14		12	2
	Bibliothèque	Concierges et administration	10		7	3
	Résumé des mesures		Total des mesures	255	7	193
En pourcentage			100%	2.74%	75.70%	21.56%

TRAVAUX, SERVICES INDUSTRIELS ET VOIRIE



Directeur :
M. Stéphane Zeugin
Conseiller municipal

Chef de service :
M. Serge Gambarasi, Ingénieur de ville

Responsable de la voirie :
M. Marc Charrel

Responsable des SI :
M. Ernest Pitteloud

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Routes et voirie
- Espaces verts, plage
- Rives du lac, île de La Harpe
- Ordures ménagères
- Réseau communal d'égouts, épuration des eaux usées
- Eclairage public et télé-réseau
- Extension et exploitation du réseau d'eau potable et du gaz
- Protection de l'environnement
- Cours d'eau, fontaines
- Coordination des travaux avec le service du gaz, Romande Energie, Swisscom, voirie et télé-réseau.

BUREAU DES SERVICES TECHNIQUES

Le bureau des Services techniques a en charge tout ou partie des activités principales de trois membres de l'Exécutif communal :

- ◆ Mme la Conseillère municipale Françoise Tecon-Hebeisen pour l'ensemble des activités suivantes: police des constructions, urbanisme, transport et mobilité et enfin études générales liées à la circulation routière.
- ◆ M. le Conseiller municipal Nicolas Roland pour l'ensemble des activités de son dicastère, excepté la gestion administrative des ports.
- ◆ M. le Conseiller municipal Stéphane Zeugin pour l'ensemble de ses activités.

Le bureau des Services techniques a subi, durant l'année 2009, d'importants changements, mutations et engagements. En effet, hormis M. François Vonnez, l'ensemble des collaboratrices du secrétariat a été remplacé. Le préavis municipal N° 52 prévoyait l'engagement d'un ou d'une secrétaire à 100 % aux Services techniques. Cette décision a provoqué la démission des trois secrétaires dudit service, qui travaillaient à temps partiel. Pour les remplacer, trois nouvelles personnes ont été engagées, à savoir une secrétaire de direction à 100 % et deux secrétaires à temps partiel (65 % et 50 %). Toujours conformément au préavis N° 52, une urbaniste à temps partiel (50 %) a été engagée pour assurer le suivi des dossiers actuellement en cours d'étude, apporter une réflexion sur les développements envisagés et évaluer les besoins de la Commune. Un responsable de la Police des constructions, qui possède une formation d'architecte, a également été engagé dans le courant de l'année. Il apporte à ce poste de meilleures connaissances et compétences. Tout en assurant le suivi des dossiers en cours, les personnes nouvellement engagées ont dû être intégrées, formées et renseignées par les personnes restées en place. Ceci a généré un investissement supplémentaire de tous. Le bureau se compose de :

- M. Serge Gambarasi, chef de service, à 100 % ;

- M. Jean-Louis Pilet, responsable de l'entretien des bâtiments, à 100 % ;
- M. Francis Voumard, dessinateur, à 100 % (a démissionné en fin d'année 2009) ;
- Mme Elisabeth Montanet, urbaniste, à 50 % ;
- M. Thomas Baeryswil, responsable de la police des constructions, à 50 %.

Le secrétariat des Services techniques est composé de :

- Mme Ariane Ischi, secrétaire de direction, à 100 % ;
- Mme Brigitte Humbert, secrétaire, à 65 % ;
- Mme Yvette Milliet, secrétaire auxiliaire, à 50 %
- M. François Vonnez, responsable de la facturation des Services industriels et de la mise en place des différents registres cantonaux et communaux, à 75 %.

Pour l'année 2009, les Services techniques ont reçu et traité environ 1'700 courriers, établi 320 rapports destinés à la Municipalité, composé près de 900 courriers et rédigé 9 préavis destinés au Conseil communal.

RESEAU ROUTIER

Plusieurs réfections ponctuelles ont été entreprises sur l'ensemble du réseau routier et sur les trottoirs. Ces dernières, ponctuelles, visaient à maintenir en l'état un réseau routier communal vieillissant. Quelques-unes plus importantes méritent d'être relevées :

- réfection partielle du parking de la Plage (route de Lausanne) ;
- réfection complète du ch. de la Plage ;
- pose de bordures le long de la route des 4 Communes à l'amont du passage sous les voies CFF ;
- création d'un cheminement piétonnier entre le chemin du Couchant et l'av. des Uttins ;
- création d'un trottoir le long du chemin du Rosey.

Comme chaque année, il a été procédé à la vidange de tous les sacs de routes de l'ensemble

du réseau routier. Une étude a été menée par un laboratoire routier sur les principales routes du réseau communal. Cette étude a permis d'analyser la qualité du revêtement existant des différentes chaussées et des fondations de ces dernières. Cette étude permettra, lors de travaux de réhabilitation, d'adapter au plus juste la remise en état de la chaussée expertisée.

Grand-Rue – Préavis municipal N°28

Le Comité de pilotage (COPIL) du projet de réfection de la Grand-Rue s'est réuni à 11 reprises dans le courant de l'année 2009. Le projet d'aménagement définitif a été transmis, pour consultation, en fin d'année 2008 au Canton. L'analyse faite par ses services a suscité quelques remarques d'importance :

- le dossier d'aménagement ne peut être mis à l'enquête sans qu'une étude sur les nuisances sonores émanant du réseau routier soit réalisée ;
- tous les aménagements prévus le long du Cabinet Bleu de la Promenade John-Berney et de la Promenade des Amoureux n'ont pas été validés par les Services cantonaux. En effet, ces derniers demandent à ce qu'un plan partiel d'affectation (PPA) soit établi dans tout ce secteur, englobant le Château.

Les remarques précitées ont nécessité des modifications du projet (suppression des aménagements autour du terrain de football) et le dépôt d'un préavis d'urgence pour mener l'étude sur les nuisances sonores. En finalité, la mise à l'enquête se trouve décalée d'environ six mois et elle devrait intervenir au cours du premier semestre de 2010.

Rodéo I

Les travaux d'abornement sont terminés. Ceux de mutations des parcelles du domaine privé au domaine public sont en cours. Le décompte définitif sera établi à la fin de ces mutations.

Rodéo II - Préavis municipal N°8

Le projet définitif a été transmis, dans le courant de l'automne 2008, aux Services cantonaux pour consultation préalable. Ces derniers ont légalement trois mois pour répondre à une consul-

tation. Après plusieurs relances, le résultat de cette consultation préalable nous est parvenu dans le courant de l'été 2009 ! Suite à cette consultation, certains services ont émis des préavis négatifs. Ceci a entraîné, d'une part, différentes séances avec lesdits services et le Conseil d'Etat et, d'autre part, a nécessité quelques adaptations mineures du projet. Un nouveau dossier sera transmis pour un 2^{ème} examen préalable au début de l'année 2010.

Giratoire de la Couronnette Préavis municipaux N° 15 et N° 74

La consultation préalable auprès des Services cantonaux n'a suscité aucune remarque et la mise à l'enquête du giratoire n'a pas fait l'objet d'opposition. Après l'appel d'offres public pour les travaux de génie civil, un préavis a été déposé en vue d'obtenir le crédit nécessaire à la réalisation dudit giratoire. Ce crédit nous a été octroyé en fin d'année 2009. Les travaux sont programmés pour le début de l'année 2010 et devraient se terminer à l'automne.

Assainissement du bruit routier Préavis municipal N° 73

Les Services cantonaux, lors de la consultation préalable du projet de réaménagement de la Grand-Rue, ont relevé que le dossier ne pouvait être mis à l'enquête sans que l'étude liée à l'assainissement du bruit routier soit établie. Le préavis a été déposé au Conseil communal en urgence. L'étude pour l'établissement du plan d'assainissement du bruit routier est en cours et doit se terminer au cours du premier trimestre de l'année 2010.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les deux entreprises mandatées pour l'entretien des candélabres de la Commune ont procédé aux travaux usuels d'entretien des mâts et des lampes. D'importants travaux de remise en état ont dû être entrepris afin de maintenir en service l'éclairage public. Comme pour le réseau routier, on observe là aussi un réseau d'éclairage vieillissant qui nécessite des travaux d'entretien toujours plus importants. La deuxième étape du contrôle mécanique de l'état des mâts de plus de 5 mètres a été entreprise dans le courant de l'année par une entreprise spécialisée.

80 mâts ont été contrôlés et aucune défectuosité mécanique importante n'a été mise en évidence. Depuis cette année et conformément aux recommandations en vigueur, la partie électrique des mâts fait également l'objet d'un suivi qui s'échelonne sur 5 ans. Une entreprise spécialisée a été mandatée pour réaliser ce contrôle électrique sur l'ensemble du réseau d'éclairage public. La première étape réalisée en 2009 a mis en évidence d'importantes défectuosités électriques qui ont été réparées.

Plan lumière Préavis municipal N°59

Dans le cadre de l'étude sur le réaménagement de la Grand-Rue, une analyse préliminaire a été demandée aux urbanistes. Cette dernière a débouché sur une proposition d'un concept général afin d'identifier les catégories d'espaces publics rollois. Après leur identification respective, il a été convenu que chaque catégorie doit être traitée et aménagée différemment, en tenant compte des caractéristiques fonctionnelles et spatiales de l'espace public. Il est reconnu que l'éclairage public joue un rôle important selon le type choisi, la localisation des points lumineux et leur intensité. De plus, certains bâtiments, voire plantations, méritent une mise en lumière, au propre comme au figuré. Il a été convenu, avec la délégation municipale, que l'établissement d'un « plan lumière » serait intégré dans un plan directeur de l'éclairage public couvrant l'ensemble du territoire rollois. L'établissement de ce plan directeur doit être mené en parallèle avec l'étude de la Grand-Rue afin de tenir compte des conclusions de l'étude dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement. L'étude, menée par les mandataires François Dufour et Daniel Schlaepfer, s'est déroulée durant l'année 2009 et devrait être finalisée au cours du printemps 2010.

RESEAU DE COLLECTEURS

Comme chaque année, différents travaux de curage et de contrôle vidéo des collecteurs ont été entrepris sur certains tronçons du réseau d'eaux usées et d'eaux claires. Ces contrôles et curages ont été rendus nécessaires pour les projets actuellement en cours et afin de détecter d'éventuelles défectuosités.

Quelques interventions ponctuelles ont été entreprises afin de réhabiliter des collecteurs ou des couvercles placés sur des chambres de contrôle. Les différents déversoirs et clapets anti-refoulement subsistant sur le réseau font également l'objet d'un entretien périodique. Afin de mettre en séparatif le secteur du Château et de résoudre des problèmes d'écoulement suite à des affaissements du collecteur existant, un collecteur d'eaux claires et d'eaux usées a été posé sous la place du Château. Ces travaux permettront de mettre en séparatif la Salle communale, la loge du Château et une partie de ce dernier. Des contrôles « séparatifs » de raccordements privés ont été effectués sur tous les nouveaux bâtiments, ainsi que de manière ponctuelle.

Plan général d'évacuation des eaux PGEE

Le plan général d'évacuation des eaux a été adopté par les Services cantonaux. Le dossier définitif a fait l'objet d'une présentation au Conseil communal. Depuis, il est utilisé lors de chaque projet de réaménagement ou de réfection de chaussées afin de s'assurer que les collecteurs existants sont dimensionnés de façon adéquate ; il est aussi très utile en termes de réflexion et d'étude d'équipement en séparatif d'un secteur ou d'une zone sur la Commune. Ce plan doit être mis à jour annuellement afin de lui conserver toute sa valeur.

Collecteur d'eaux usées – 2^e étape – Secteur Ouest rollois Préavis municipal N°61

Les travaux pour la mise en place de la 2^e étape du collecteur de l'Ouest rollois se sont déroulés au cours de l'année 2009. Parallèlement à la pose du collecteur et de la station de pompage, des conduites d'eau potable et de gaz ont été posées. La mise en séparatif et le raccordement au nouveau collecteur d'eaux usées de toutes les propriétés existantes du secteur de Fleur d'Eau sont en cours et se termineront début 2010.

Assainissement des secteurs Bellefontaine et Aux Prés du Gaud Préavis municipal N°56

Les travaux d'assainissement de ces deux secteurs ont commencé au début de l'année 2009.

Ils se termineront au cours du 1^{er} semestre de l'année 2010. Les travaux ont consisté principalement à la mise en place, dans les deux secteurs, du réseau de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées qui ont permis la mise en séparatif des propriétés privées. En parallèle avec ces travaux de collecteurs, les réseaux d'eau potable et de gaz ont été entièrement remplacés et étendus. Ces travaux se sont déroulés, pour une grande partie, sur le domaine privé. En effet, dans ces deux secteurs, l'ensemble des chemins sont privés et en plus, relativement étroits. Il a fallu, malgré l'exécution des travaux, maintenir l'accessibilité à toutes les propriétés et garantir l'accès aux services d'urgence (pompiers, ambulances). Il est à relever que ce chantier a été mené avec une grande rigueur. A ce jour, les travaux sont presque achevés et aucun problème majeur n'est à déplorer. A la fin du chantier, l'ensemble des propriétés privées du secteur de Bellefontaine (environ 30 propriétés) ainsi que celles du secteur Aux Prés du Gaud (environ une vingtaine de bâtiments existants + 13 nouveaux bâtiments) seront raccordées en système séparatif.

RUISSEAUX ET BERGES DU LAC

Le faucardage des algues sur les différents secteurs admis par le Service des forêts, de la faune et de la nature a été réalisé par la faucardeuse de l'ERM. Seuls des travaux d'entretien courants ont été entrepris le long des ruisseaux. Ces derniers, réalisés par la voirie, consistent principalement à maintenir le profil hydraulique libre de toute entrave (végétation, éboulements, arbres).

VOIRIE

La voirie s'occupe des diverses tâches dont voici un aperçu (en nombre d'heures) :

- arrosage	1'340
- balayage manuel	443
- balayeuse	1'011
- bureau + RDV de chantier	370
- cimetière, entretien et services funèbres	232
- débroussaillage	166
- déchetterie	1'653
- déménagement	200
- dératisation	5
- déversoirs et clapets	10
- éclairage public	102

- entretien de la plage	82
- entretien des ornements floraux	2'025
- entretien du terrain de football	20
- entretien des terrains de sport du Martinet et de la Colonie	28
- entretien et réfection des espaces verts	2'253
- gazons	864
- lac, faucardage et algues	20
- manifestations	1'456
- mécanique	716
- neige et salage	297
- nettoyage des fontaines	20
- ports, y compris le garde-port	723
- ramassage de feuilles	429
- ramassage des tas et poubelles	1'421
- signalisation	23
- taille des arbres, haies et arbustes	1'302
- travaux de peinture	315
- travaux et transports divers	388

ESPACES VERTS

Situation générale

La Commune de Rolle possède 9 hectares de pelouses situées en grande partie à la plage (17'600 m²), au jardin Anglais (5'100 m²), le long des quais (2'700 m²), au terrain de football ou Places d'armes (19'900 m²), au parc des Petits Sapins (8'000 m²) et à la Bigaire (4'300 m²). L'entretien de ces pelouses comprend le nettoyage, la tonte, l'arrosage et l'amendement. La Municipalité engage chaque année un auxiliaire de voirie pendant les 4 mois d'été pour renforcer l'équipe en place pendant la période de vacances et pour assumer les tâches supplémentaires, comme celles de l'entretien et du nettoyage de la plage. Les parterres fleuris représentent environ 750 m² à bêcher, semer, planter, sarcler, nettoyer, arroser et protéger du gel pendant l'hiver. Le long des routes, sur les places et en façade des bâtiments, la Commune entretient 230 bacs et vasques décoratifs qui exigent aussi de nombreux soins. Les 5 hectares de forêts et de cordons boisés (bois des Vernes et de la Bigaire, ruisseaux du Langollioux et du Rupalet) nécessitent constamment des nettoyages et éclaircissements. Quelque 2'000 m de haies sont à tailler. Les arbres de la Commune, dont beaucoup sont dans un état sanitaire préoccupant, exigent une surveillance et un entretien continuel (élagage, remplacement, ramassage des feuilles).

SERVICES INDUSTRIELS

Les services industriels s'occupent de diverses tâches dont le décompte figure dans la colonne de droite (en heures) :

- bâtiment du Casino	1
- bâtiment du Château	177
- bâtiment de la Colonie	63
- bâtiment de la Couronne	74
- bâtiment des Eaux	83
- bâtiment sis Grand-Rue 43	7
- bâtiments divers	328
- bibliothèque	46
- bureau	214
- compteurs d'eau et de gaz,	
- changements et poses	120
- école des Buttes	185
- école du Martinet	118
- entretien des bornes hydrantes	108

- fontaines, entretien	30
- fouilles eau-gaz	1'230
- intervention sur le réseau eau-gaz et révision	592
- manifestations	57
- mécanique + carrosserie	62
- menuiserie	516
- plage	80
- Port Ouest – Port des Vernes	53
- rendez-vous de chantier + Poste	245
- SIDERE + alarmes de l'Oujonnet et autres stations	50
- SIDERE, entretien des stations	73
- SIDERE, contrôle des stations et gardes	383
- signalisation	13
- terrain de sport « Au Parc »	6
- terrain de sport « La Colonie »	0
- voirie, divers travaux	130
- WC publics, entretien	86



SERVICES DES EAUX

Travaux sur le réseau de conduites d'eau potable

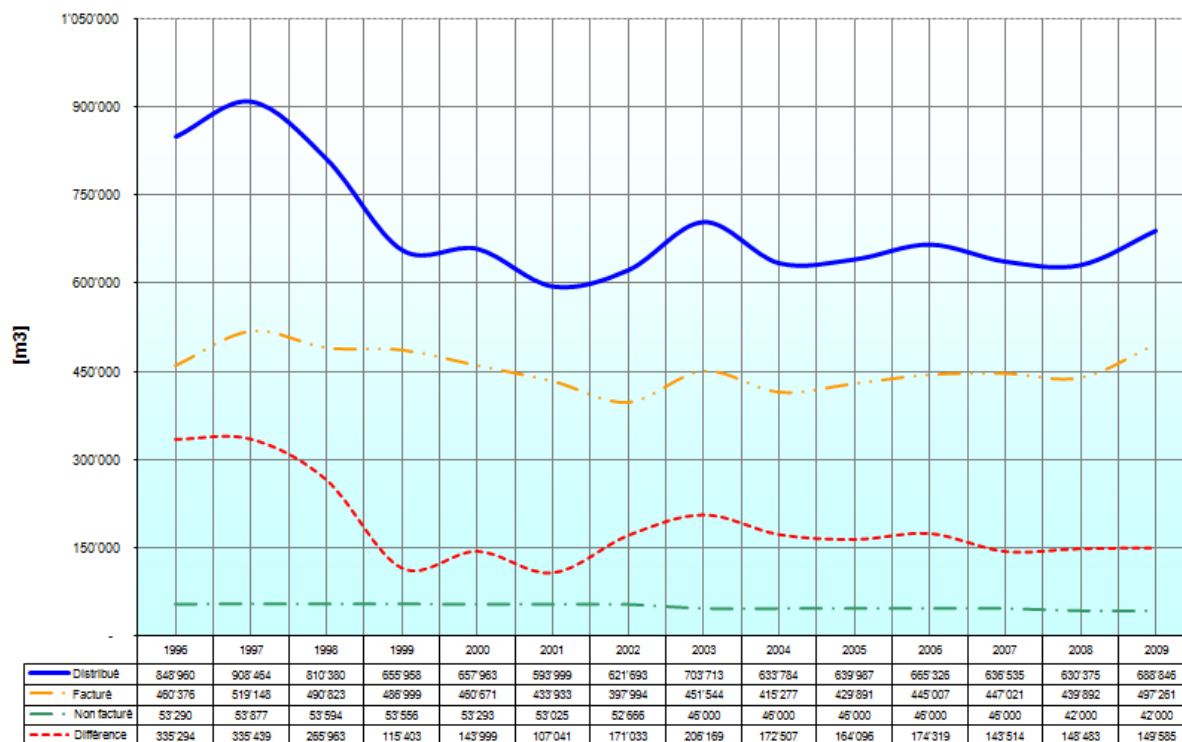
Durant l'année 2009, quelques fuites sur le réseau d'eau potable communal ont nécessité des interventions d'urgence de la part des SI. Une entreprise spécialisée dans ce genre de prestations a été mandatée et a procédé à un contrôle du parc des bornes hydrantes. Suite à cette vérification, des travaux d'entretien courants ont été entrepris sur des bornes hydrantes défectueuses. Cette même entreprise a procédé à un autre contrôle sur l'ensemble des vannes de secteurs. Le rapport qui a suivi a fait ressortir un nombre important de vannes nécessitant des interventions. Ce travail de remise en état de l'ensemble des vannes sera entrepris en 2010. Comme chaque année, une recherche d'éventuelles fuites sur l'ensemble du réseau d'eau potable a été entreprise. Elle a permis de mettre en évidence quelques fuites de minime importance qui ont été réparées. D'importants

travaux ont été entrepris dans le cadre de l'extension ou du remplacement des conduites d'eau potable, ceci dans le cadre du préavis pour la pose du collecteur d'eaux usées dans le secteur de l'Ouest rollois et dans la mise en séparatif des secteurs Bellefontaine et Aux Prés du Gaud. Dans ces deux derniers secteurs, l'ensemble des conduites d'eau potable a été remplacé. Les vannes et raccords privés, sur le domaine public, ont été remplacés. Pour le secteur Fleur d'Eau, la nouvelle conduite d'eau potable, posée en parallèle avec le collecteur d'eaux usées permettra, au début de l'année 2010, de mettre hors service l'ancienne conduite qui se trouve sur le domaine privé. De nouvelles bornes hydrantes ont été mises en place, garantissant une meilleure défense incendie du secteur et les raccords privés ont été reportés sur la nouvelle conduite.

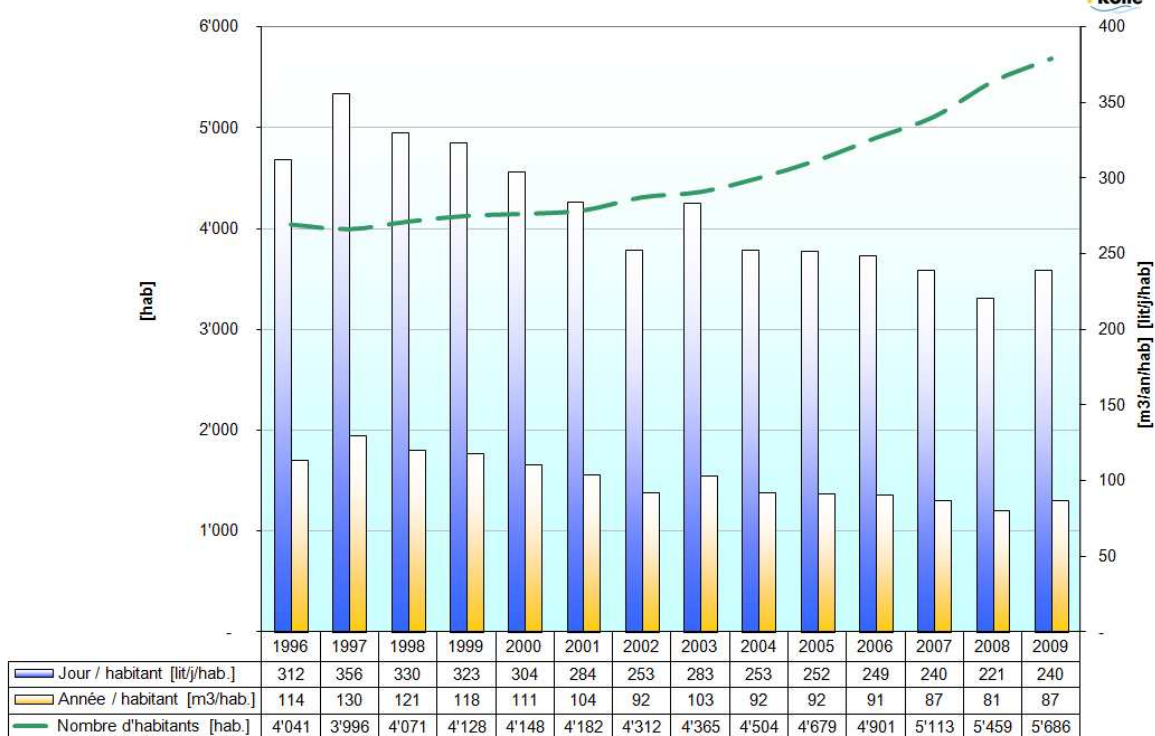
Répartition de la consommation d'eau en m³

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Industrie, artisanat, commerces	106'219	84'424	94'608	100'272	100'750	93'058
Instituts, hôpital	49'737	44'950	50'308	46'436	53'931	45'902
Arrosages (privés)	1'863	716	1'949	5'283	3'070	2'536
Particuliers	322'548	293'946	280'765	274'788	252'720	252'357
Bâtiments communaux	16'894	15'856	19'045	18'228	19'420	21'424
Total facturé	497'261	439'892	446'675	445'007	429'891	415'277
Fontaines	24'000					
Arrosage et WC publics	18'000					
TOTAL	539'261					

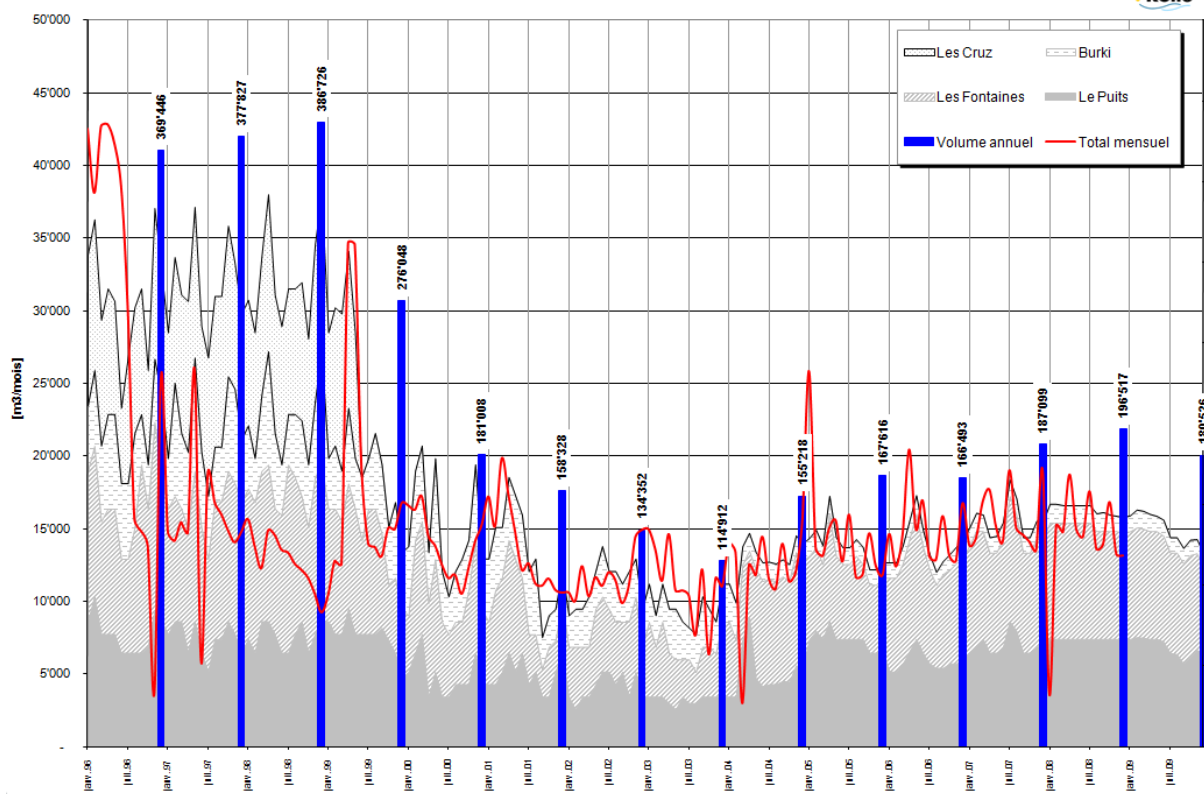
Les 3 sources communales (les Fontaines, le Puits et Burki) ont produit 180'526 m³ en 2009 qui ont été injectés dans le réseau rollois. Le SIDERE a livré 508'320 m³ d'eau à la Commune. Au total, ce sont donc 688'846 m³ qui ont été injectés dans le réseau de distribution.

Diagramme de la consommation d'eau potable

Consommation par habitant



Débit des sources d'eau potable



SERVICE DU GAZ

Travaux d'entretien du réseau de conduites et de distribution de gaz

L'ensemble du réseau de distribution de gaz a fait l'objet, au cours de l'année 2009, d'une recherche de fuites. Quelques fuites mineures ont été identifiées et ont été réparées.

Dans le cadre des travaux de la mise en place du système séparatif dans le secteur de Bellefontaine et Aux Prés du Gaud, et de la pose du collecteur d'eaux usées de l'Ouest rollois, les conduites de gaz existantes ont été remplacées et de nouvelles conduites ont été posées, per-

mettant d'étendre le réseau de distribution. Pour le secteur Fleur d'Eau, c'est une nouvelle conduite de gaz qui a été posée, en parallèle avec le collecteur d'eaux usées, et qui offre la possibilité aux constructions existantes et futures de se raccorder sur cette nouvelle conduite.

Pour les secteurs Aux Prés du Gaud et Bellefontaine, les conduites existantes ont été remplacées.

Achat de gaz en 2009

Achat total aux S.I. de Lausanne	32'669'804 KWh
Achat minimum au mois d'août	585'580 KWh
Achat maximum au mois de janvier	6'274'518 KWh

Le prix moyen d'achat du gaz aux S.I. de Lausanne en 2009 a été de 5.84 cts/KWh contre 7.15 cts en 2008.

Vente de gaz en 2009

Particuliers, chauffage	31'294'824 KWh
Particuliers, cuisson, eau chaude	54'075 KWh
Cuisson professionnelle	229'828 KWh
Bâtiments communaux	<u>1'187'207 KWh</u>
Total	32'765'934 KWh

Charges

Achat de gaz aux S.I. de Lausanne	Fr. 1'912'493.80
Entretien et extension du réseau	Fr. 86'368.80
Frais de fonctionnement	<u>Fr. 405'609.65</u>
Total des charges	Fr. 2'404'472.25

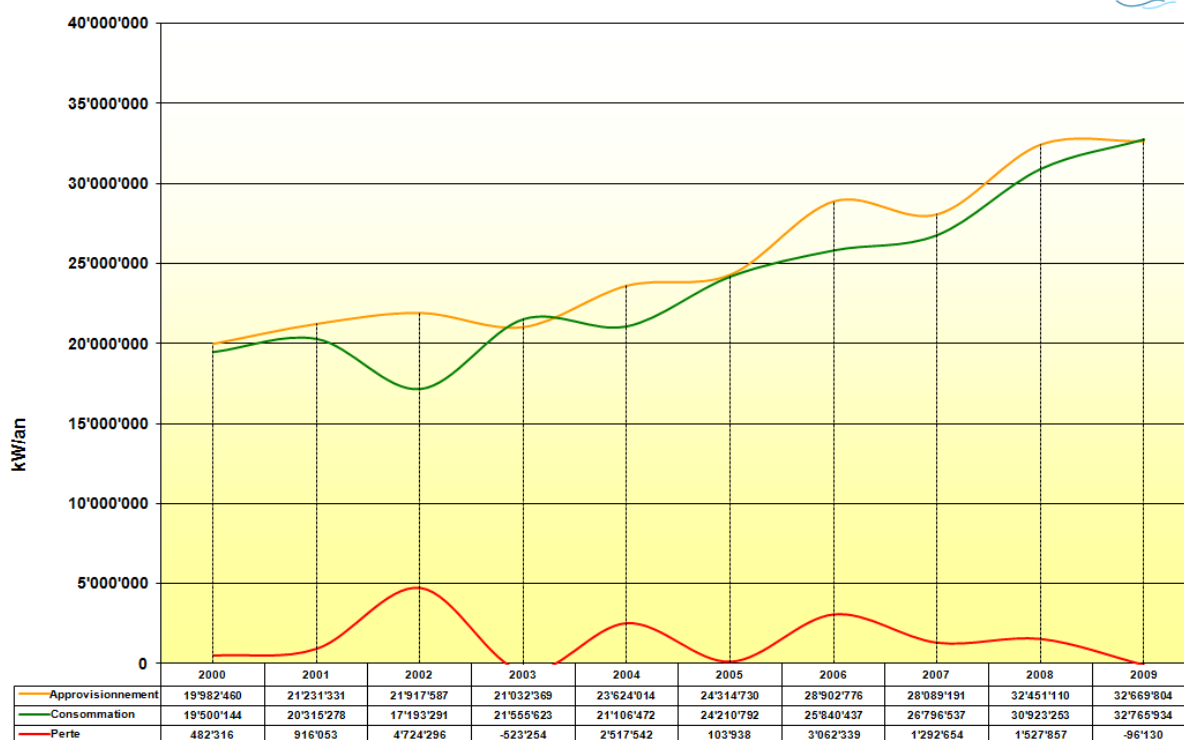
Revenus

Vente de gaz	Fr. 3'071'995.55
Location de compteurs	Fr. 56'883.25
Travaux facturés à des tiers	<u>Fr. 86'032.00</u>
Total des revenus	Fr. 3'214'910.80
Attribution à réserve	Fr. 810'558.55

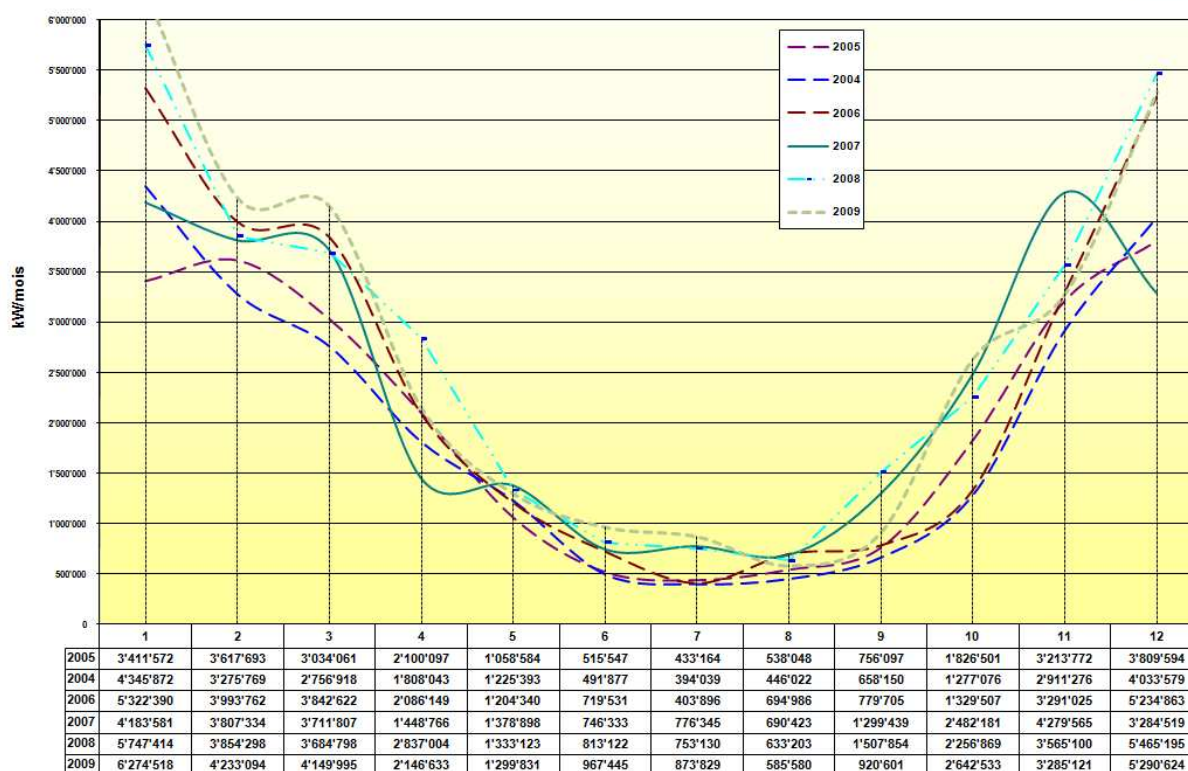
Le prix de vente moyen du gaz pour 2009 a été de 9.38 cts/KWh, y compris le gaz de cuisson et la cuisson professionnelle, alors qu'il était de 8.18 cts/KWh en 2008.

Au cours de l'année 2009, nous avons enregistré 14 nouveaux abonnés contre 24 un an plus tôt.

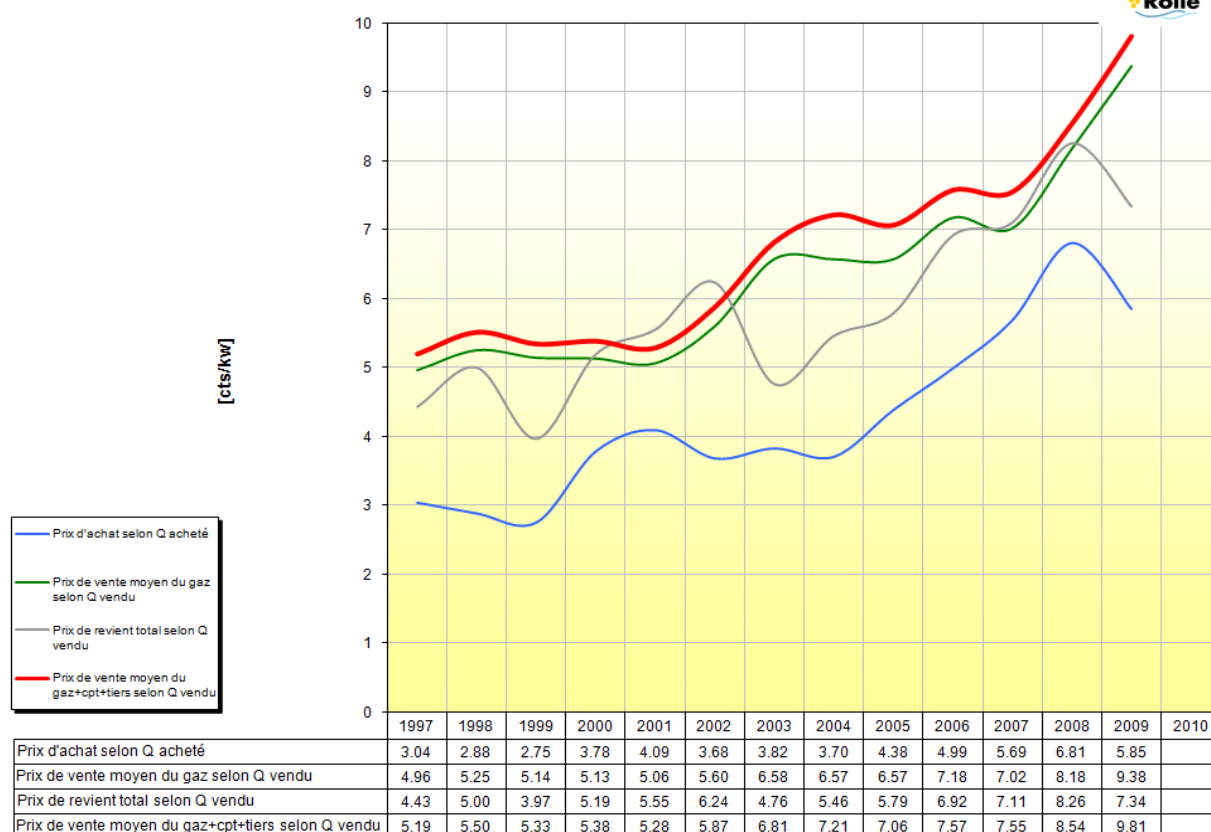
Distribution annuelle gaz



Alimentation mensuelle



Comparaison prix de revient, de vente et d'achat



GESTION DES DECHETS

Déchetterie

La déchetterie des abattoirs a été mise en service au début du mois de juillet 2008. Après une première année complète d'exploitation, quelques constatations très intéressantes sont à relever, à savoir :

- au 31.12.2009, 1'850 cartes d'accès à la déchetterie ont été distribuées aux particuliers et environ 110 cartes supplémentaires ont été remises aux entreprises ;
- pour l'année 2009, nous avons enregistré 26'300 entrées à la déchetterie, soit une moyenne d'environ 2'192 visites mensuelles.

Ces chiffres démontrent le vif intérêt suscité par cette déchetterie, et sa fréquentation élevée. L'année 2009 étant une année d'exploitation complète, nous pouvons tirer quelques comparaisons avec l'année 2007 où cette dernière n'était pas encore en service :

- le coût total (comptes 4500.4510 sans amortissements et ristournes) de la gestion de l'entier des déchets est passé en 2007 de Fr. 841'669.— à Fr. 937'714.— en 2009, soit une augmentation d'environ 11 % alors que la population est passée de 4'746 habitants à 5'346 habitants, soit une augmentation de 13 %. Il est à relever ici que le nombre d'habitants ne tient pas compte des résidents du Rosey. En effet, cet établissement gère lui-même ses déchets et ces derniers ne sont pas pris en compte depuis 2003 dans les statistiques communales ;
- le coût par habitant de la gestion des déchets est passé de Fr. 177.30 en 2007 à Fr. 175.40 en 2009, alors que dans le même intervalle le nombre total de déchets traités est passé de 2'711 t en 2007 à 3'001 t en 2009. On observa là une diminution du coût

par habitant malgré une augmentation importante du tonnage traité ;

- entre 2007 et 2009, le volume d'ordures ménagères récolté a faiblement diminué puisqu'il est passé de 1'468 t en 2007 à 1'444 t en 2009, malgré l'augmentation de la population. Les ordures ménagères récoltées par habitant sont passées de 309 kg en 2007 à 270 kg en 2009. Une forte diminution des kilos par habitant est donc enregistrée. Cela laisse clairement sous-entendre que, globalement, la population de Rolle trie mieux ses déchets en 2009 qu'en 2007 ;
- le tonnage total du papier et du carton récupéré en 2007 et 2009 est identique, soit environ 300 t. Sur ce point, une légère diminution du volume du papier récupéré, par habitant, est enregistrée puisqu'il est passé de 64 kg en 2007 à 57 kg en 2009 ;
- pour le ramassage du verre, une petite diminution du tonnage annuel récupéré est observée. Il se monte à 236 t en 2009 contre 258 t en 2007, ce qui se traduit par un passage de 54 kg par habitant en 2007 à 44 kg par habitant en 2009 ;

- pour les autres matériaux récoltés à la déchetterie, nous constatons une augmentation sensible, voire nette, du tonnage récupéré. Par exemple, le plastique et le PET passent de 13 t à 26 t, les métaux ferreux de 7 t à 48 t, et l'huile végétale récupérée de 1'450 l à 4'000 l.

En conclusion, nous observons une augmentation du coût total des déchets. Elle n'est pas proportionnelle à l'augmentation de la population. Cela a engendré une légère diminution du coût par habitant. D'autre part, nous observons une stagnation du tonnage des ordures ménagères récupérées et, par voie de conséquence, une importante diminution par tête d'habitant.

Etude d'implantation de conteneurs enterrés

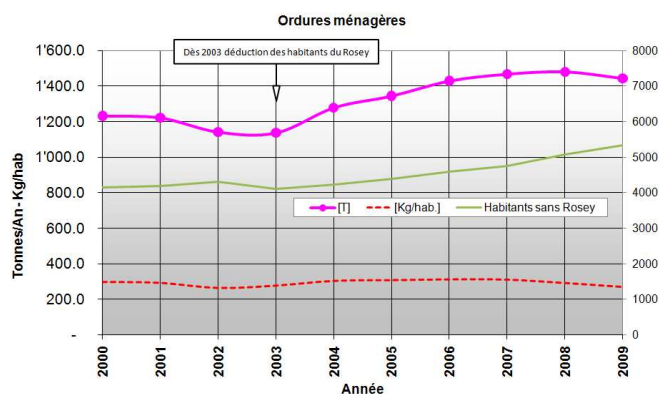
L'étude globale d'implantation de conteneurs destinés à la récolte des ordures ménagères étant terminée, les implications et conséquences de ce projet, sur domaine public et privé, sont actuellement en cours d'évaluation.

La mise à l'enquête pour l'implantation de ces conteneurs interviendra dans le courant de l'année 2010. Une demande de crédit sera parallèlement présentée au Conseil communal.

Ordures ménagères

Ramassage total annuel : il représente 270 kg d'ordures par année et par habitant.

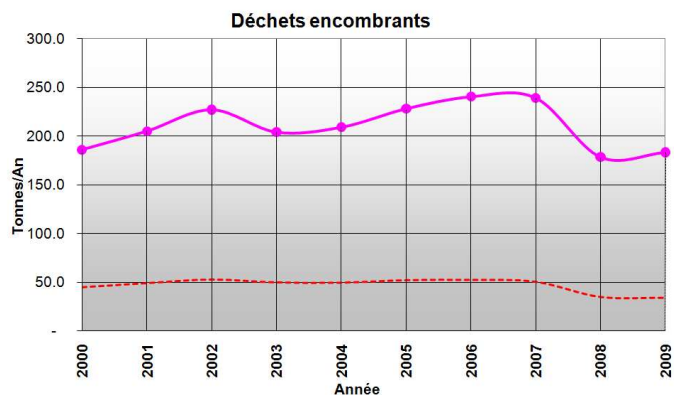
2009	1'444 t
2008	1'481 t
2007	1'468 t
2006	1'430 t
2005	1'345 t
2004	1'279 t
2003	1'138 t



Déchets encombrants

Les déchets encombrants ne sont plus ramassés depuis le 1^{er} juillet 2009 au porte à porte, mais récupérés et triés à la déchetterie.

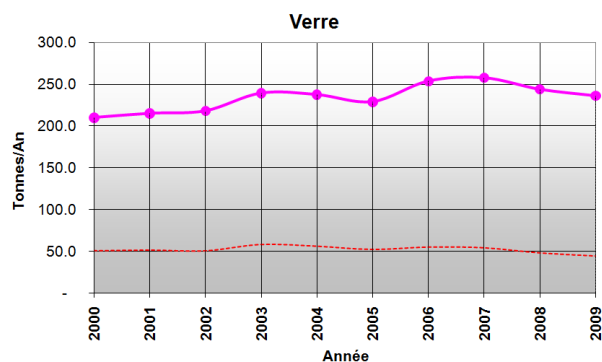
2009	183 t
2008	178 t
2007	239 t
2006	240 t
2005	228 t
2004	209 t
2003	204 t
2002	227 t



Ramassage du verre toutes teintes confondues

On obtient une moyenne de 44 kg de verre par an et par habitant. Le ramassage du verre continue à s'effectuer par teintes séparées, soit à la déchetterie soit sur les points de collecte répartis sur la Commune.

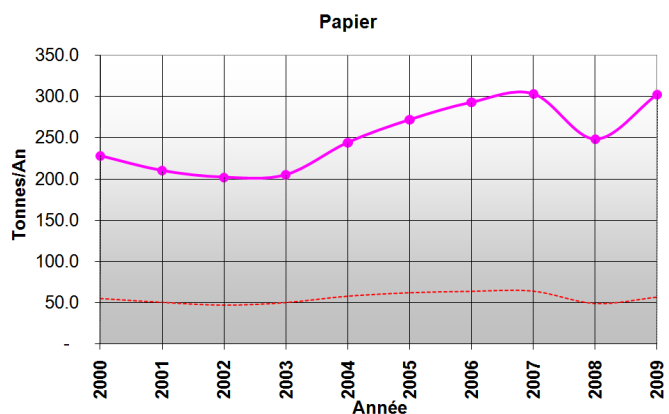
2009	236 t
2008	244 t
2007	258 t
2006	254 t
2005	229 t
2004	238 t
2003	239 t
2002	218 t



Ramassage du papier/carton

On obtient une moyenne de 57 kg de papier/carton par habitant pour l'année 2009. En plus de la collecte à la déchetterie, les points de collecte répartis sur la Commune ont été maintenus.

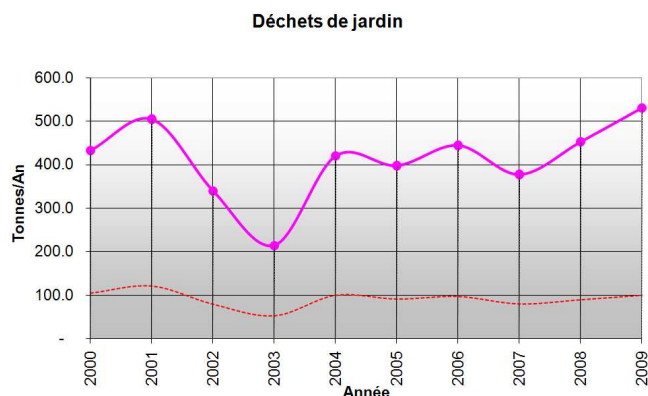
2009	303 t
2008	248 t
2007	303 t
2006	293 t
2005	272 t
2004	244 t
2003	205 t
2002	202 t



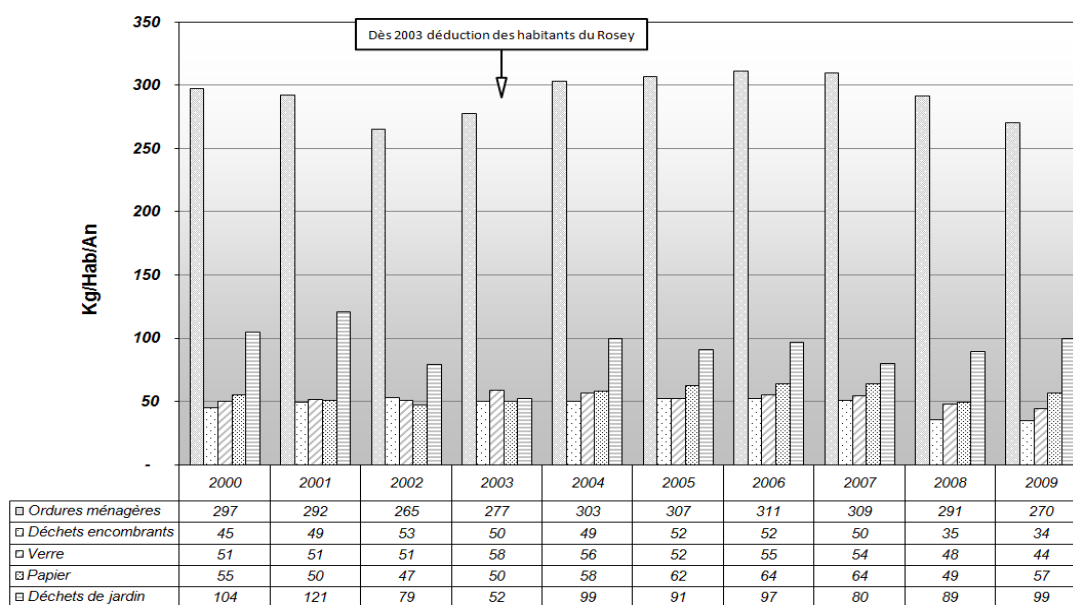
Ramassage des déchets de jardin

On obtient une moyenne de 99 kg de déchets de jardin par an et par habitant. A noter que la quantité annuelle varie en fonction de la météo.

2009	531 t
2008	453 t
2007	378 t
2006	445 t
2005	398 t
2004	420 t
2003	214 t
2002	340 t

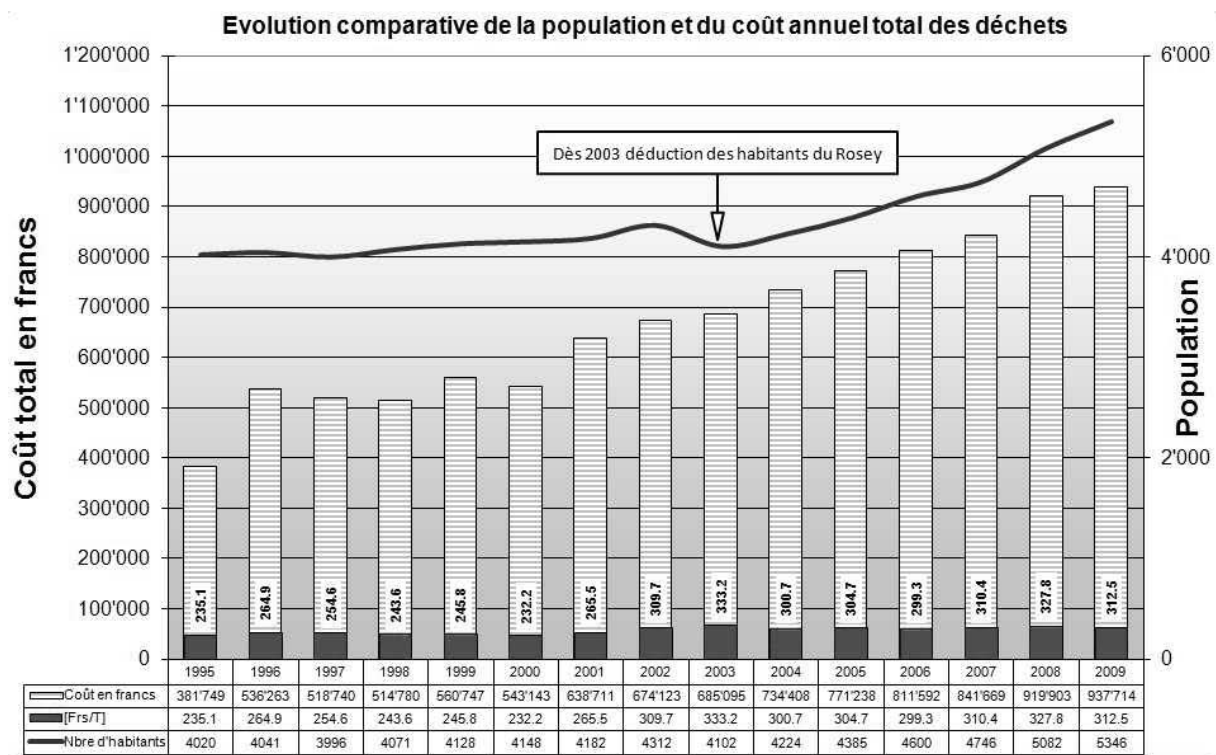


Evolution de la masse par habitant et par année selon le type de déchet (G1/4)



Le coût total des divers ramassages et de l'élimination se monte à :

Comptes	Libellés	Montants en Fr.
4500.3011 et 4500.3114	Achat matériel et traitement	40'760.30
4500.3188.0	Ramassage des ordures ménagères	554'577.15
4500.3188.1	Ramassage des déchets encombrants	1'631.20
4500.3188.2	Ramassage des journaux et du papier	28'535.40
4500.3188.3	Ramassage du verre	12'080.85
4500.3188.4	Ramassage des déchets de jardin	0.00
4500.3188.5	Ramassage des autres déchets	2'834.95
4500.3188.6	Déchets spéciaux ménagers	58.40
4510	Déchetterie	297'236.20
	Total	937'714.45



Point de collecte du papier installé entre le Casino et le port Ouest



FORMATION ET JEUNESSE, SECURITE SOCIALE



Directeur :
M. Denys Jaquet
Conseiller municipal

Chef de service :
M. Vincent Angehrn, responsable culturel et affaires sociales

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Enseignement primaire et secondaire
- Bibliothèques communales
- Prévoyance sociale cantonale
- Service social communal
- Oeuvres sociales (relations avec les services d'aide à la famille et de la santé)
- Santé publique
- Activités sportives, affaires culturelles et loisirs
- Sociétés locales, jeunesse et aînés

INSTRUCTION PUBLIQUE

Comme l'an dernier, le rapport de l'établissement primaire et secondaire de Rolle, pour l'exercice écoulé, fait l'objet d'un « tiré à part », disponible sur simple demande auprès de la direction des écoles.

CANTINE SCOLAIRE

Fréquentation durant l'année scolaire 2009

Sous la direction de Mme Ana Lavanchy, l'équipe de la cantine scolaire totalise 8 personnes, dont 5 monitrices et 2 auxiliaires de cuisine. En 2009, 8721 élèves du primaire et 2405 du secondaire ont été accueillis, pour « engloutir » respectivement 8538 et 2254 repas de midi. La différence

La partie centrale est consacrée aux rapports des différents chefs de file, après différentes informations sur la vie de l'établissement, faits marquants et événements durant l'année.

entre le nombre de mets servis et le total des petits clients de la cantine s'explique par des repas livrés directement par des parents d'enfants allergiques à certains aliments.

Comme ces dernières années, des élèves sont mis en liste d'attente pour certains jours. La priorité est naturellement donnée aux élèves rollois.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITE, LOGOPEDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

(texte tiré du rapport de Mme Christine Mertenat)

Le service PPLS de Rolle-Aubonne-Gimel appartient à la région Dôle qui elle-même comprend 4 services (ELPOCOP, Nyon, Gland et Rolle-A-G). Le service Rolle-Aubonne-Gimel est composé de deux sous-équipes. Aubonne-Gimel et Rolle. Ces services étatiques dépendent du DFJC, sauf pour les locaux dont la responsabilité revient aux communes bénéficiant des prestations des équipes PPLS.

Equipe de Rolle

L'équipe de Rolle offre ses services à toutes les familles et aux enfants des communes de l'Arrondissement scolaire de Rolle. Le personnel de l'équipe de Rolle est le suivant :

- ♦ 2 psychologues (1,35 poste) : Mmes Grosso et Wulschleger
- ♦ 3 logopédistes (1,35 poste) : Mmes Laurent, Muller et Schaub
- ♦ 1 psychomotricienne (0,6 poste) : Mme Gaubert.

Le service PPLS est placé sous l'autorité régionale de Monsieur F. Togni et pour l'équipe Rolle-Aubonne-Gimel de Madame C. Mertenat. Le secrétariat et la gestion administrative du service sont assurés par la plate-forme admi-

nistrative de la Dôle située à Gland, dont la responsable est Madame Mongi.

Activités...

La demande de consultations continue d'être élevée. Un peu moins de 10% des enfants des communes de l'arrondissement scolaire de Rolle consultent le service à un moment ou un autre de leur scolarité. Durant l'année 2009, le service PPLS a :

- Examiné, sur demande des parents, la situation des enfants en difficulté.
- Procédé aux examens nécessaires et assuré les traitements qui peuvent être pris en charge sur place.
- Offert aux parents la possibilité d'être écoutés, puis aidés dans leur action éducative ou trouvé avec eux, le cas échéant, l'aide extérieure adéquate.
- Mené des actions préventives aussi bien auprès des parents que des autres partenaires (enseignants, médecins...).
- Collaboré avec les enseignants au sujet des élèves signalés.
- Lorsque les parents ne sont pas prêts à entrer en matière, recherché avec l'enseignant (et sans nommer l'enfant) les solutions possibles.

- Participé, sur un mode consultatif, aux orientations scolaires.
- Participé aux projets de l'établissement scolaire (équipe santé, réflexion sur la dyslexie...).

Quelques chiffres...

- Durant l'année 2009, le service PPLS, équipe de Rolle, a répondu à **110** nouvelles demandes (sollicitations des parents). A ce chiffre,

s'ajoute celui des enfants déjà suivis en 2008 et dont le soutien thérapeutique se poursuit. Le volume de demandes se maintient par rapport aux années précédentes. Cela s'explique par le fait que le service ne peut guère aller au-delà d'un certain volume de réponses, ce dernier étant fonction du pourcentage de postes accordés. On peut cependant supposer que l'augmentation des effectifs scolaires aura, à terme, des répercussions sur le nombre de demandes.

ASSOCIATION SESAME

(extraits tirés du rapport de M. Lakhdar Amamra, animateur responsable du centre)



Introduction

Le centre sésame continue d'être le lieu privilégié de la jeunesse. Le centre est aujourd'hui reconnu comme le lieu de ressource et d'aide à la jeunesse. Qu'ils fréquentent le centre ou pas, c'est là que les jeunes s'adressent naturellement en cas de besoin. C'est une reconnaissance de la fonction sociale et culturelle du sésame par l'ensemble de la jeunesse locale et une responsabilité pour l'équipe d'animation qui reste à l'écoute des jeunes. L'année 2009 a été marquée par la restauration et la décoration du centre, auxquelles les jeunes ont largement participé. Cette implication des jeunes dans

l'entretien du centre nous garantit un grand respect des locaux et du matériel. Le sésame n'a donc connu aucune dégradation ni de vol. Grâce au soutien de nos partenaires financiers, nous avons pu renouveler entièrement l'atelier multimédia et le studio. Le sésame est l'espace public de la jeunesse locale, c'est à ce titre qu'il continue sa vocation de lieu d'aspiration citoyenne.

L'équipe d'animation

Elle est composée d'un jeune animateur en formation cours/emploi à l'IES de Genève (institut d'étude sociale), M. Arnaud Vanni.

Il est suivi pour sa spécialisation en animation socioculturelle par Monsieur Lakhdar Amamra, animateur responsable du centre et praticien formateur HES/SO. Grâce à cette certification officielle du responsable du centre, le sésame peut dorénavant engager et former des stagiaires HES ainsi que des étudiants dans les domaines de la santé, du social et de la culture. Dès 2010, le sésame accueillera quelques stagiaires dans son équipe d'animation, afin de leur permettre de découvrir le métier d'animateur socioculturel. M. Vanni continue de suivre ses études avec assiduité tout en assurant pleinement son poste d'animateur socioculturel.

Administration

Le sésame dispose d'une administration efficace, adaptée aux nécessités institutionnelles. Le secrétariat, la maîtrise des dépenses et les recherches de fonds sont en adéquation avec les moyens et la vocation du centre ; ce qui contribue grandement à son rayonnement et à sa réputation positive auprès de l'ensemble de nos partenaires financiers et institutionnels, des jeunes et des parents.

Communication

Le centre sésame est très largement connu des jeunes de la région, la chronique du centre est très appréciée par les jeunes et les parents. Ce journal retrace la vie du centre et informe les parents sur la grande diversité de nos activités sociales et culturelles. Afin de permettre une plus large visibilité des activités du centre, nous avons depuis peu mis en ligne le site internet www.isesame.ch. Ce site a été spécialement conçu afin de permettre une accessibilité par tous les navigateurs internet et avec toutes sortes de machines comme les natels et certains lecteurs MP3. Le site est construit de façon à ce que les internautes puissent accéder à tout le menu. C'est une arborescence centralisée. Cette technique permet surtout de naviguer sur le site avec les appareils portables que les jeunes affectionnent tant. Le site est très régulièrement mis à jour et continue d'évoluer.

Comptabilité de la caisse du sésame

Grâce à la collaboration étroite avec le comptable de l'association, la maîtrise des finances nous permet d'optimiser les coûts des activités au plus près des nécessités du centre. Les résultats

positifs de nos recherches de fonds nous ont permis de renouveler l'ensemble des équipements des ateliers ainsi que le financement des sorties ludiques et culturelles.

Demandes de fonds

Suite à nos demandes de fonds, nous avons obtenu un soutien de Fr. 5'000.— de la fondation Pro Juventute afin de permettre à tous les jeunes du centre de participer aux sorties ludiques et culturelles. PPG Industries Europe a soutenu le renouvellement de la salle multimédia à hauteur de Fr. 10'000.— complétée par un soutien financier de la firme Apple à hauteur de Fr. 5'000.—. Grâce à ces soutiens le sésame peut proposer à tous les jeunes des activités variées et de très bonne qualité, dans des conditions raisonnables de sécurité. Nos partenaires financiers ont tous visité le centre et rencontré les jeunes, qui ont présenté leurs activités avec enthousiasme, ce qui a fortement contribué à l'adhésion de nos partenaires.

Programme accueil libre

Le cœur du sésame reste son accueil libre quotidien, de nombreux jeunes passent leur temps libre dans ce lieu propice aux rencontres sociales et aux échanges culturels. Chaque semaine, ce sont plus de 150 jeunes qui, dans un esprit de respect et de fraternité, partagent des moments parmi les multiples activités présentes au sésame. Les jeunes du centre sont aussi bien des filles que des garçons ; ils représentent la diversité et la richesse locale, ce sont des jeunes actifs qui, en s'impliquant dans la vie de leur centre, contribuent à la qualité de vie de leur région. *Mais le programme annuel du sésame, c'est aussi ses soirées à thèmes, ses ateliers infographie, atelier son, magazine, antenne-jeunes, etc. Tous renseignements utiles à cet égard sont à la disposition des intéressés auprès du centre.*

Activité et événement sésame

Marché Noël/troc

Afin de financer une partie des coûts liés aux sorties ludiques et culturelles, le sésame participe très régulièrement au marché et autres trocs organisés dans la région. Les jeunes répondent toujours présent et c'est avec enthousiasme et bonne humeur qu'ils tiennent les stands du sésame. Pour l'année 2009 les jeunes ont récolté environ Fr. 2'000.— lors des diverses ventes de confiserie.

Le passeport vacances

Comme chaque année, le sésame a ouvert ses portes à tous les jeunes qui souhaitent découvrir, l'espace de quelques heures, les ateliers du centre. En ouvrant le matin et l'après-midi. Dans le cadre du passeport-vacances de très nombreux jeunes ont pu s'initier au mixage et à la création musicale assistée par ordinateur, au graphisme et au design. La semaine s'est terminée par la célèbre disco du passeport-vacances au sésame qui a connu, comme chaque année, un grand succès. Le comité de la L'APERE a sollicité le sésame pour réaliser l'esthétique du livret 2010 du passeport-vacances.

Conclusion

Le sésame connaît une intense activité avec un très fort taux de fréquentation. Les nombreux

projets en cours de réalisation et l'implication quotidienne des jeunes dans tous les aspects du centre montrent l'efficacité de notre programme, un projet institutionnel qui combine dans un système trilogique l'accueil libre, les ateliers de développement de projets créatifs et la prévention.

Le sésame assume pleinement son rôle d'espace public dédié à la jeunesse. De nombreux jeunes trouvent au centre les moyens et les ressources nécessaires afin de développer leurs propres conditions à l'épanouissement de leur citoyenneté. La culture au sésame est une affaire du quotidien, c'est une culture du projet social et culturel.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

(texte de Mme Catherine Pittori, responsable de la bibliothèque)

Le nombre d'ouvrages prêtés a atteint le chiffre de 9'855 (9'609 en 2008). La moyenne hebdomadaire de fréquentation a été de 193 personnes par semaine (188 en 2008). Le fichier des lecteurs au 31.12.2009 compte 551 adultes, 65 étudiants, 1040 enfants ainsi que des écoliers de 36 classes de Rolle et Mont-sur-Rolle. Parmi ces 1692 personnes inscrites, il y a eu en 2009, 113 nouveaux adultes, 13 nouveaux étudiants, 216 nouveaux enfants et 9 nouvelles classes.

Emprunts :	Adultes	23'861
	Etudiants	1'284
	Enfants	35'021
	Classes	2'507
	Total	62'673

Chaque semaine de 2009, en moyenne 1'228 ouvrages ont été empruntés, soit 307 par jour d'ouverture de la bibliothèque. Le nombre d'acquisitions enregistrées, toutes catégories confondues, s'élève à 2'401 ouvrages achetés et 274 ouvrages reçus en dons, soit 2'675 ouvrages.

La bibliothèque communale compte au 31.12.2009, 21'248 ouvrages, sans compter les collections de livres et autres CD louées chez Bibliomédia à Lausanne et renouvelées deux fois par année.

Cotisations et rappels

Cotisations encaissées en 2009 : Fr. 15'459.—. Amendes facturées (retard) : Fr. 3'712.—. Si la fréquentation est stable en 2009, le montant des cotisations encaissées a légèrement diminué. Elle peut s'expliquer en partie par la suppression des cotisations pour les médias et également par la proportion des lecteurs qui fluctue au fil des ans, lesquels paient des cotisations différentes selon leur lieu d'habitation.

La Commune de Mont-sur-Rolle verse une cotisation annuelle de Fr. 10'000.— pour ses habitants qui fréquentent la bibliothèque de Rolle. Ils bénéficient ainsi d'un tarif identique à celui appliqué aux Rollois.

Bibliothéconomie/Animations

Visites de classes : ces visites rencontrent toujours beaucoup de succès et les enseignants apprécient cette possibilité de faire découvrir la bibliothèque à leurs élèves.

Personnel et stages

Madame Mühlematter, auxiliaire à la bibliothèque, a quitté son emploi au mois de juin. Elle a été remplacée par Madame Natalie Germann-Dreier. Des jeunes élèves ont été accueillis en stage tout au long de l'année, ainsi que des enfants du passeport-vacances.

Le personnel a été formé à la lecture à haute voix (Catherine Pittori) et aux statistiques (Catherine Thomas).

Informatique

Le personnel a été formé à la nouvelle version du logiciel BM pour le personnel de la bibliothèque.

Equipement et aménagement

L'ancien local d'archives de la préfecture a retrouvé une nouvelle jeunesse et a été aménagé avec efficacité et goût. Les étagères ont été recyclées, des bibliothèques en kit installées ainsi que des bacs à BD ; un coin lecture a été aménagé et tout a été mis en œuvre pour que cet espace destiné aux lecteurs entre 10 et 16 ans soit à la fois rationnel et convivial à moindre frais. Des panneaux en bois peint indiquent avec poésie où se trouvent les différents secteurs de la bibliothèque. De nouveaux bacs à BD ont été

ajoutés au 1^{er} étage chez les adultes, ainsi que de nouvelles tables et chaises. Les chaises du rez-de-chaussée ont été changées et remplacées par des fauteuils d'un rouge éclatant. Des changements sont intervenus au rez-de-chaussée dans la présentation des CD et livres en anglais.

Conclusion et projets

La fréquentation est stable, voire en légère augmentation, la fidélité de nos lecteurs nous récompense des efforts accomplis pour améliorer sans cesse l'offre de la bibliothèque. En projet : louer des collections de livres en langues étrangères (allemand, anglais, albanais etc.) afin de permettre aux jeunes et aux moins jeunes de lire dans leur langue d'origine. Autre projet : faire connaître la bibliothèque aux nouveaux habitants ou aux touristes de passage en organisant la distribution de papillons dans des lieux de passage ou lors d'animations.

SECURITE SOCIALE

(extraits tirés du rapport de M. Chollet, de l'ARAS, Action pour la régionalisation de l'action sociale)

Les agences d'assurances sociales AAS

Conformément au Règlement cantonal du 24 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales, les communes du district de Nyon ont confié la gestion de leurs Agences AVS à l'ARAS Nyon-Rolle dès le 1^{er} juillet 2005. Pour répondre aux besoins de la population, l'ARAS dispose de quatre Agences d'Assurances Sociales (AAS) :

AAS de Coppet :	Bogis-Bossey, Chavannes de Bogis, Chavannes des Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.
AAS de Nyon :	Arnex, Arzier, Bassins, Borex, Chésereux, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, St-Cergue, Signy et Trélex
AAS de Gland :	Begnins, Coinsins, Gland, Luins, Le Vaud, Vich
AAS de Rolle :	Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines s/Rolle, Gilly, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel.

La dotation pour l'ensemble de la structure, y compris l'Agent Régional, est de 9.57 ETP pour 14 collaborateurs au 31 décembre 2009. Les Agences d'assurances sociales renseignent et apportent leur soutien à la population dans toute démarche concernant ses droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMal, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Organe

Cantonal de Contrôle de l'assurance maladie (OCC).

Cotisations et Prestations - Principales modifications au 1er janvier 2009

- ♦ Augmentation des rentes AVS/AI de 3.2% et des limites de revenus pour le calcul des prestations complémentaires.

- ♦ Hausse des allocations pour personnes astreintes au service militaire et civil ainsi que des allocations fédérales de maternité.
- ♦ Entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2009 de la Loi Fédérale sur les Allocations Familiales, garantissant l'octroi de prestations en faveur des enfants jusqu'à 16 ans ou 25 ans révolus en cas de poursuite de scolarité ou de formation professionnelle pour tous les parents salariés, mais également pour les non-actifs (rentiers et bénéficiaires RI).
- ♦ Octroi d'allocations familiales en faveur d'enfants de parents de condition indépendante sur le plan cantonal uniquement. Les montants des prestations sont similaires à ceux prévus par la Loi fédérale et le taux de cotisations à 1.7% du revenu cotisant plafonné à Fr. 315'000.—/an.
- ♦ Adaptation des limites de l'échelle dégressive des cotisations pour les indépendants et hausse des cotisations minimales AVS.

A l'exception de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi Fédérale sur les Allocations Familiales, nous ne relevons aucun fait marquant en matière d'assurances sociales durant l'année 2009.

Prestations complémentaires AVS/AI

Suite à l'augmentation des rentes, les limites de revenus donnant droit aux PC sont adaptées selon le tableau ci-dessous :

	2008	2009
Personne seule	Fr. 18'140.—	Fr. 18'720.—
Couple	Fr. 27'210.—	Fr. 28'080.—
Orphelins ou enfants donnant droit à une PC	Fr. 9'480.—	Fr. 9'780.—

Un pourcentage de la fortune dépassant les Fr. 25'000.— pour une personne seule et les Fr. 40'000.— pour un ménage est ajouté aux revenus selon un mode de calcul lié à la situation des requérants (rentiers AI=15%, AVS=10%,

personne placée en institution=20%). Les propriétaires vivant dans leur propre immeuble bénéficient d'une franchise de Fr. 112'500.— déductible de la fortune totale. Les bénéficiaires de prestations complémentaires peuvent se faire rembourser, dans le cadre de la quotité disponible (Fr. 25'000.— pour les personnes seules et Fr. 50'000.— pour les couples vivant à domicile), la plupart des frais médicaux (participations et franchises), traitements dentaires ainsi que les frais d'aides à domicile.

Allocations familiales de la Caisse générale – Organe cantonal de contrôle à l'assurance maladie et Subside cantonal

L'entrée en vigueur de la Loi Fédérale sur les Allocations familiales n'a pas eu de grandes conséquences sur le montant des prestations 2009 par rapport à celles versées en 2008, car le Conseil d'Etat avait anticipé en décidant d'appliquer les montants prévus par la nouvelle Loi fédérale dès 2008.

- Allocation pour enfant en scolarité obligatoire : Fr. 200.— par mois
- Allocation pour les jeunes poursuivant leurs études ou en formation professionnelle jusqu'à 25 ans révolus : Fr. 250.—
- Fr. 170.— d'allocation pour famille nombreuse dès le 3^{ème} enfant
- Fr. 1'500.— d'allocation de naissance ou d'accueil (sans changement).

Toutefois, les personnes sans activité lucrative (rentiers, bénéficiaires RI) peuvent également prétendre aux allocations susmentionnées pour autant que leurs revenus annuels soient inférieurs à Fr. 54'720.—. Aucune cotisation n'est perçue pour cette catégorie de bénéficiaires.

Sur le plan cantonal, le Conseil d'Etat a introduit des allocations familiales similaires pour les personnes de condition indépendante pour répondre au vœu politique « Un enfant = une allocation ». La cotisation pour cette catégorie d'assuré se monte à 1.7% du revenu cotisant.

L'Organe cantonal de contrôle de l'assurance maladie et accidents (OCC) a pour mission d'octroyer les subsides et de contrôler l'obligation d'affiliation à une caisse maladie reconnue.

Subside cantonal

Suite aux mesures d'améliorations prises par le Conseil d'Etat en 2008, les effets de seuil par rapport aux bénéficiaires du RI et les « working poors » sont réduits de manière significative, voire supprimés.

Pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie et pour alléger le poids des primes des couples sans enfant et des familles avec enfant, le Conseil d'Etat a décidé deux mesures :

- ♦ Augmentation de la limite du revenu déterminant applicable aux ménages de deux personnes ou plus (adultes et enfants), qui passe de Fr. 46'000.— à Fr. 50'000.—
- ♦ Augmentation de la déduction pour enfant, qui est relevée de Fr. 3'000.— pour les ménages avec 1 enfant, de Fr. 2'000.— pour les ménages avec 2 enfants et de Fr. 1'000.— pour les ménages avec 3 enfants.

Grâce à ces mesures, ce sont plus de 30'000 adultes et près de 40'000 enfants qui ont vu leurs subsides augmenter en 2009.

Le revenu déterminant correspond au revenu net de la déclaration d'impôt 2006 (chiffre 650) duquel est soustrait une déduction variable selon le nombre d'enfants à charge, Fr. 10'000.— pour 1 enfant, Fr. 16'000.— pour 2 enfants, etc... La fortune dépassant Fr. 50'000.— pour une personne seule et Fr. 100'000.— pour un ménage s'ajoute au revenu déterminant.

Le Conseil d'Etat a fixé les paramètres de calcul du droit aux subsides et a décidé d'introduire une série d'améliorations visant à diminuer ou supprimer l'effet de seuil à la sortie du revenu d'insertion (RI). Pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie, il a également indexé les limites de revenus.

Dès lors, les subsides maximaux et les limites de revenus sont augmentés de manière à soutenir les familles disposant de revenus moyens :

Personnes seules, revenu minimum Fr. 17'000.— pour un maximum de Fr. 32'000.—

Couple ou ménage : minimum Fr. 19'000.— pour un maximum de Fr. 50'000.—.

Les primes de référence cantonales sont différenciées selon les régions et les catégories d'âge. Les cotisations des bénéficiaires de Prestations complémentaires AVS/AI et des bénéficiaires du Revenu d'Insertion sont prises en charge intégralement jusqu'à concurrence des primes cantonales admises dans leur situation.

En 2009, le nombre de personnes qui ont bénéficié d'un subside dans le canton de Vaud a légèrement augmenté, passant de 141'525 à fin 2008 à 148'674 au 31 décembre 2009, soit 21,9% de la population vaudoise !

Contrôle de l'obligation d'affiliation à une caisse maladie reconnue

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes, les ressortissants suivants sont tenus de s'affilier à une caisse maladie reconnue :

- Les personnes domiciliées en Suisse ;
- Les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour d'au moins 3 mois ;
- Les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de moins de 3 mois qui exercent une activité dépendante et ne bénéficient pas d'une couverture d'assurance équivalente pour les traitements faits en Suisse ;
- Les requérants d'asile et les étrangers admis provisoirement ;
- Les personnes qui ont une activité lucrative en Suisse et leur domicile dans un Etat membre de l'UE, en Norvège ou en Islande et les membres de leur famille ;
- Les bénéficiaires d'une rente suisse ou d'une prestation de l'assurance chômage suisse qui sont domiciliés dans un Etat membre de l'UE, en Norvège ou en Islande, et les membres de leur famille.

Sous certaines conditions, les personnes domiciliées dans un Etat de l'UE, en Norvège ou en Islande, peuvent demander une dérogation à l'obligation de contracter une assurance maladie reconnue.

Problématiques relevées durant l'année 2009

Suite à la nomination d'une nouvelle directrice à la Caisse Cantonale Vaudoise de compensation AVS dès le 1^{er} septembre 2009, nous fondons beaucoup d'espoirs concernant le développement et l'amélioration des processus de collaboration entre cette institution et les AAS. Nous rappelons que durant les deux dernières années, un blocage entre la Direction et les Agents régionaux avait rendu toute concertation difficile, malgré l'intervention du Conseil des Régions RAS. D'autre part, les Agents régionaux ont réaffirmé leur volonté de mettre à disposition des institutions concernées les compétences du personnel d'AAS et de valoriser leurs activités. Un GT composé d'Agents régionaux et de Directeurs doivent remettre au Conseil des Régions RAS un rapport concernant le « positionnement et l'optimisation du fonctionnement des AAS » début 2010.

Enfin, nous relevons que la mise en production de la nouvelle application de l'OCC « Ses@m » a pris du retard et n'a pu démarrer comme prévu

courant 2009. Même s'il subsiste des difficultés techniques, l'accès aux fichiers de l'Administration fiscale ou du Registre des habitants semble poser des problèmes en matière de protection des données....

Conclusion

Après une année de transition, ô combien dense!, nous connaissons une année riche de réalisation de projets dans les 3 secteurs d'activités de l'Association. Heureusement, nous savons pouvoir compter sur des équipes engagées et motivées pour aborder une nouvelle ère de l'action sociale dans notre Canton, et dans cet environnement exigeant, nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance et nos remerciements à l'ensemble du personnel. Nous ne saurions terminer sans exprimer notre vive reconnaissance au Comité de direction pour la confiance témoignée, son appui, son écoute, et son total engagement en faveur du développement de la politique sociale dans notre Région.

Dossiers ASV traités Répartition par Communes - Comparaison 2009-2008

	Revenu d'Insertion (RI)			
	Dossiers financiers			
	RI 2009	Refus 2009	RI 2008	Refus 2008
Arnex-sur-Nyon	1	0	1	0
Arzier	15	1	16	0
Bassins	3	0	2	0
Begnins	16	0	16	0
Bogis-Bossey	2	0	2	0
Borex	2	0	3	0
Bursinel	1	0	1	0
Bursins	5	0	2	0
Burtigny	6	0	7	0
Chavannes-de-Bogis	3	0	5	0
Chavannes-des-Bois	0	0	0	0
Chéserex	4	0	4	0
Coinsins	6	0	4	0
Commugny	10	0	10	0

Coppet	16	0	22	1
Crans-près-Céligny	5	0	4	0
Crassier	4	0	1	0
Duillier	5	0	4	0
Dully	4	0	5	0
Essertines-sur-Rolle	3	0	5	0
Eysins	11	0	11	1
Founex	8	1	5	0
Genolier	8	1	8	0
Gilly	5	0	3	0
Gingins	7	0	8	0
Givrins	1	0	4	0
Gland	161	3	165	2
Grens	2	1	0	0
La Rippe	3	0	5	0
Le Vaud	8	0	6	0
Luins	6	0	4	0
Mies	3	0	3	0
Mont-sur-Rolle	18	1	12	1
Nyon	352	12	358	3
Perroy	15	0	12	0
Prangins	26	3	23	3
Rolle	79	4	82	2
Saint-Cergue	61	2	56	1
Signy-Avenex	0	0	0	0
Tannay	4	0	7	1
Tartegnin	0	0	0	0
Trélex	3	0	2	0
Vich	5	0	4	0
Vinzel	0	0	0	0
TOTAL	897	29	892	15

Association d'Entraide familiale de Rolle et environs

(tiré du rapport d'activités 2009 du service d'accueil en milieu familial, de M. Jacques-Robert Meylan)

L'annuel 2009 fut une année difficile pour le service précité. Dès le 1^{er} août les "Mamans de jour" se sont changées en "Accueillantes en milieu familial". En ce qui concerne nos collaboratrices, les avantages du nouveau système (voulu par le législateur par la Loi sur l'accueil de jour des enfants) sont insignifiants au niveau pécuniaire, sachant qu'elles bénéficiaient de paiements centralisés depuis fort longtemps. Par contre, la paperasserie et le respect de règles strictes ont posé de nombreux problèmes. Par

exemple, la gestion familiale du service permettait d'accorder parfois, et pour une période restreinte, quelques dérogations. Ce n'est plus possible sous peine de sanctions. Toute réorganisation amène son lot de problèmes et nous en avons eu la preuve ! Finalement, les collaboratrices, les parents et le comité de l'Entraide ont vécu une période difficile et la gestion bénévole de ce service est devenue particulièrement pénible.

A Mont-sur-Rolle, le 29 avril 2009, les membres du comité de direction de l'Association régionale pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs (ARAERE) ont été installés dans leurs fonctions et assermentés par Mme le préfet Nelly de Tscharner. Le but de l'ARAERE est de promouvoir l'accueil extra-familial de l'enfance dans onze communes de l'ancien district de Rolle et de mettre en relation les divers acteurs intéressés par ce sujet. L'ARAERE gère dorénavant les crèches, les futures unités d'accueil temporaires et notre ancien service. Les enfants âgés de 0 à 12 ans sont concernés.

Par ailleurs, la coordinatrice a été arrêtée sur une longue période pour raison de santé. Elle a été remplacée à entière satisfaction par une personne membre du comité de l'Entraide. Avec l'arrivée de la nouvelle organisation, la ville de Nyon a pu libérer une de ses coordinatrices pour assurer l'intérim. Là aussi, les changements de coordinatrice ont perturbé les parents et les mams de jour.

POLITIQUE CULTURELLE EN 2008

En 2009, l'arrivée d'un nouveau chef de service en charge des Ressources humaines, de la culture, des sports et des affaires sociales a permis d'améliorer le suivi de certains dossiers des affaires culturelles et sportives.

La bibliothèque a bénéficié d'un local supplémentaire, voyant sa surface dédiée à la jeunesse augmenter. Ses responsables en ont fait un lieu accueillant et fort apprécié du jeune public. Les heures du personnel auxiliaire ont pu être augmentées dans la limite du budget afin de renforcer la présence du samedi, jour qui voit une affluence importante.

Le Casino a poursuivi sa programmation artistique de qualité, proposant des artistes peu vus en Suisse romande mais de grande qualité. La directrice et le nouveau chef de service ont établi des procédures de collaboration plus claires afin d'améliorer le travail administratif de la saison artistique. Des projets ont été développés pour améliorer la communication du Théâtre et seront mis en place dès 2010. Un état des lieux de la culture à Rolle a été effectué avec l'aide des membres de la Commission cul-

A l'heure où s'écrivent ces lignes, les comptes font l'objet de la révision habituelle par notre fiduciaire. Ils seront donc commentés lors de l'assemblée générale qui se tiendra à Luins le 2 juin 2010. Quelques chiffres-clés :

- Accueillantes au 31 décembre 2009 :
44 enfants de 0 à 12 ans : 205
- Heures de garde durant la 1^{ère} période :
99'612 du 01.01.2009 au 31.07.2009
- Heures de garde durant la 2^{ème} période :
73'317 du 01.08.2009 au 31.12.2009

Soit un total d'heures de garde de : 172'929 (5'000 de plus qu'en 2008).

Je ne veux pas terminer ce texte sans remercier les membres du comité de l'Entraide familiale ainsi que Mmes Carmen Modoux (comptable) et Vanessa Farine (auxiliaire de bureau) pour leur engagement total durant ces semaines difficiles.

turelle. Cet état des lieux, évolutif, permettra d'avoir un meilleur suivi des subventions et des projets pour les années à venir.

La Commission culturelle a pu étudier plusieurs projets artistiques et donner son soutien à quelques associations rolloises. En fin d'année, la Commission a toutefois décidé de faire une pause avant de renouveler ses membres pour la poursuite des travaux en 2010.

L'année 2009 a vu une augmentation des manifestations rolloises (plus de 35 manifestations importantes). Leur suivi est en cours d'amélioration et le nouveau chef de service travaille activement avec les services concernés (Événementiel, Police, Voirie, Régie, etc.) afin d'établir des procédures de travail (1^{er} semestre 2010). De nouvelles manifestations sont en projet (festival de musique, festival de théâtre, etc.) et ont été portées au budget 2010. Des contacts ont été établis avec la plupart des acteurs culturels de la Ville.

Au niveau sportif, des contacts ont également été établis avec certains clubs de la région.

Il s'agit de coordonner au mieux l'utilisation des infrastructures sportives à disposition. Des soutiens financiers ou logistiques ont été apportés dans la limite du budget.

Finalement, des contacts ont été pris avec certaines communes du district ainsi que le Conseil Régional tant dans le domaine culturel que sportif. La Commune de Rolle a participé à un état de la situation des subventions et des infrastructures au niveau du district. Les contacts et collaborations devraient se poursuivre et s'intensifier en 2010.



Une étude sur les subventions aux sociétés locales a commencé en 2009 et se terminera en 2010. Il s'agit de faire un état de la situation, de déterminer les critères de subventions et de mettre en place une procédure d'attribution. Des contacts ont été pris avec les communes de la région (Nyon, Gland, Morges) afin de s'inspirer de leur expérience. Des formulaires ont été préparés et seront mis à disposition du public en 2010. La culture à Rolle est en plein essor, la difficulté à trouver des locaux à Rolle est toutefois un frein important au développement de certaines activités.



COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CULTURE (CCC)

(tiré de rapport de Mme Paulette Farner, présidente de la Commission)

Les activités de la Commission durant l'année 2009 se sont nettement améliorées en regard de l'année 2008. Toutefois, elles ne sont pas encore satisfaisantes : notre rôle auprès de la Municipalité doit être beaucoup plus impliqué et efficace. Les membres de la commission devraient se sentir plus concernés par leur tâche et surtout plus présents aux séances. Concernant l'assiduité, deux ou plus d'absences non justifiées seront dorénavant sanctionnées par un renvoi de la CCC. Six séances ont eu lieu pendant l'exercice 2009, dont 2 supprimées faute de participants ; si le quorum n'est pas atteint, il n'y a pas de vote possible. Nous enregistrons une démission (M. Gétaz) et une absence prolongée (M. Délez) pour cause professionnelle. La révision de nos statuts et de l'attribution des subventions culturelles ont été menées à bien par plusieurs sous-commissions. Cela a pris du temps, mais cette tâche était indispensable car peu claire jusque là. La Municipalité les a toutes deux adoptées lors de sa séance du 11 juin 2009. La CCC a rendu son bilan culturel : arts plastiques, culture en général, musique. La vie culturelle de Rolle est riche et variée, mais pourrait être encore améliorée.

Une question est revenue à plusieurs reprises lors de nos séances : faut-il inclure le sport dans nos aides ? Il en ressort que des réunions avec ces sociétés soient organisées pour mettre en lumière leurs problèmes. Nous avons également étudié plusieurs dossiers de demandes d'aides financières : beaucoup de cas inintéressants, mais plusieurs aussi que nous avons soutenu très volontiers.

Objectifs pour 2010

- Agender toutes les séances de la commission en début d'année.
- Chaque membre est libre de faire des propositions
- Etre à la disposition de la Municipalité, la conseiller éventuellement et l'épauler.
- Revoir notre système de secrétariat qui ne fonctionne pas bien.

Dépenses 2009

- « Les derniers mardis de lecture » : Fr. 1'500.—
- « P'tit Greg » 60 CD (G. Marchou) : Fr. 1'500.—
- « Cie Allsteps » voyage en Inde : Fr. 2'500.—

THEATRE DU CASINO

(tiré de rapport de Mme Sylvie Lehmann, directrice artistique du Casino)

En 2009, le Casino de Rolle a offert 19 représentations au public rollois et de la région. Cinq artistes romands, dont une femme, une troupe théâtrale de la région, une école de théâtre romande et 5 artistes étrangers dont une tête d'affiche, Yves Duteil, ont été programmés. Chanson française, théâtre, stand up, théâtre visuel, café théâtre ont été à l'honneur au Casino. Le théâtre a rempli sa mission culturelle, confiée par la Commune, en présentant des spectacles de tous les genres et en laissant une place importante aux artistes de la région. Le Casino de Rolle s'est inscrit dans l'actualité des spectacles romands, diffusant en première ligne la plupart des artistes. D'autre part, Yves Duteil est venu présenter son nouvel album en primeur avant le Canada et le Japon.

Le sponsoring a de nouveau bien fonctionné en 2009. Il a permis de dynamiser la programmation afin que la réputation de la salle prenne

corps. Toutefois, comme dans nombre de salles, la conjoncture a opéré négativement sur le nombre d'entrées. En effet, la fréquentation a légèrement diminué en 2009. Le public ainsi que les Rollois questionnés ont exprimé leur volonté de faire des économies sur leurs sorties, notamment le théâtre. De plus, les cachets des artistes sont en augmentation régulière. Les frais qui leur incombent ayant aussi pris l'ascenseur, l'augmentation de leurs tarifs a pesé sur le budget du Théâtre. L'année artistique étant divisée en deux saisons distinctes (janvier à avril puis septembre octobre), il est toujours difficile de s'appuyer sur un intérêt continu. L'élan est à donner à chaque début de saison.

En 2010, un effort particulier sera fait sur la communication visuelle des spectacles. Un festival « Lapp » devrait attirer un public toujours plus nombreux et fidèle à la merveilleuse salle du Casino de Rolle.



SOCIETES LOCALES

Une trentaine de sociétés locales rolloises sont regroupées dans l'Union des sociétés locales (USL). Chaque année, le comité de l'USL publie un dépliant descriptif des sociétés, veille à la bonne distribution des événements organisés par les sociétés, gère les lotos rollois et, avec la Municipalité, a mis sur pied la cérémonie des « Mérites rollois 2009 ».

La Commune continue de soutenir les activités des sociétés en fournissant des locaux, du matériel de fête (cantines ou pavillons, tables, bancs, bars, etc.) et en subsidiant les activités, surtout la formation des jeunes.

POLICE, POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME



Directrice :
Mme Françoise Tecon-Hebeisen
Conseillère municipale

Chefs de service :
M. Pascal Petter, Secrétaire municipal
M. Serge Gambarasi, Ingénieur de ville

Chef de la police administrative :
M. Pierre Juillet

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Police des constructions
- Urbanisme
- Transports et mobilité
- Police administrative
- Contrôle des habitants
- Service des inhumations
- Cimetière (gestion)
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS de l'Etraz)
- Protection civile
- Circulation routière (études générales et signalisation)
- Naturalisations

URBANISME

Etudes en cours :

Etude environnementale stratégique

A ce jour, l'étude environnementale stratégique (ci-après EES) est terminée et les principaux résultats de cette dernière sont exposés dans un rapport final daté du 10 juillet 2009. Le Comité de pilotage (ci-après COPIL) s'est entendu sur le préambule qui préface le rapport de l'EES :

« ... L'EES doit être considérée comme un instrument d'aide à la décision au service des autorités politiques communales et cantonales. Cette étude scientifique et technique propose une stratégie de développement et des recommandations sur lesquelles les autorités communales réservent leurs déterminations. Sur cette base, les membres du COPIL prennent acte du contenu de l'EES et espèrent qu'elle contribuera à la construction commune d'une ville attractive, vivante et solidaire, présentant toutes les qualités du développement durable. »

La Municipalité s'est déterminée sur les objectifs généraux pour le développement du territoire rollois :

- adopter une approche durable du développement ;
- maîtriser le développement ;
- renforcer l'image de « Centre régional » ;
- assurer un cadre de vie de qualité à tous les acteurs du territoire.

Les principes suivants ont été retenus afin de cadrer la démarche :

- gérer le développement de manière progressive et équilibrer le ratio emplois/habitants ;
- conserver la mixité fonctionnelle et sociale propre au centre ville ;
- coordonner le développement avec la réalisation de services et d'équipements publics correspondants ;
- favoriser la réalisation de quartiers de logements « Eco-quartier », le maintien d'activités locales (artisans) et l'implantation de services collectifs nécessaires ;
- densifier et requalifier les quartiers proches de la gare ;
- agir pour éviter le gaspillage du sol ;
- conserver l'identité des lieux ;
- préserver la qualité globale du paysage ;

- mettre en réseau les espaces verts (« le réseau vert ») ;
- prendre toutes les mesures permettant de réduire les nuisances (sonores et pollution de l'air) ;
- gérer les énergies (utilisation d'énergies renouvelables) ;
- gérer l'eau (protéger les eaux naturelles et le sol) ;
- adapter le réseau de bus urbain pour une meilleure desserte des secteurs ;
- adapter la gare de Rolle et la connecter au réseau de mobilité douce ;
- mettre en place un réseau d'espaces publics et de liaisons piétonnes de qualité ;
- implanter les nouveaux quartiers de manière à réduire les distances entre les habitations et les transports publics afin de viser à limiter les déplacements ;
- désenclaver les quartiers Est de Rolle et Ouest de Mont-sur-Rolle ;
- reporter le trafic de transit hors du centre urbain.

Ces objectifs sont à la base de l'orientation que la Municipalité va donner au développement urbain de Rolle pour les années à venir.

Vers une révision du plan directeur communal

La réflexion qui doit être menée par la Municipalité sur le développement de la Commune permettra également de cadrer la révision du plan directeur communal (ci-après PDCom). En effet, depuis l'entrée en vigueur du nouveau plan directeur cantonal (ci-après PDCn), les communes doivent adapter leur plan directeur pour le rendre conforme à la nouvelle stratégie de développement territorial.

Plan général d'affectation (6 novembre 1992)

Le plan général d'affectation (ci-après PGA) doit être révisé pour être rendu conforme aux planifications directrices. La démarche de révision pourra être entreprise dès validation du PDCom ou d'une autre forme de planification directrice comme le SD (schéma directeur).

Etat d'avancement des projets de plans de quartiers et plans partiels d'affectation :

PQ Grandes-Buttes / Jardins

L'étude du dossier s'est poursuivie durant l'année 2009. Des discussions ont eu lieu avec les représentants des propriétaires, en particulier Hammel SA, afin d'envisager une modification de la limite parcellaire permettant à la Commune de Rolle de se réserver une surface constructible en limite de la place du Marché (parking COOP). La commission permanente d'urbanisme s'est rendue sur ce site en janvier 2009 et a formulé plusieurs remarques qui ont été transmises au mandataire (M. Philippe Cornu du bureau ATAU). La Municipalité a demandé plusieurs modifications au dossier qui sera proposé à l'adoption en début d'année 2010 avant d'être envoyé au Service du développement territorial (SDT) pour examen préalable.

PQ Sous-Bellefontaine (TESA)

L'EES a retenu le secteur de Sous-Bellefontaine comme l'un des sites de développement potentiel de Rolle, englobant le périmètre soumis au plan de quartier (ci-après PQ) de l'ancienne usine TESA ainsi que les parcelles comprises entre la route de Lausanne, le terrain de football et le chemin Arthur-Vittel. La Municipalité a décidé d'établir un SD qui lui permettra de fixer les objectifs d'aménagement pour ce secteur et de négocier, avec les promoteurs, les conditions de réalisation du projet. L'étude a été lancée en décembre 2009 et devrait se poursuivre durant l'année 2010.

PPA Rosey secteur III (Carnal Hall)

L'objectif du projet est de compléter l'offre en enseignement de l'Institut du Rosey par une ouverture des activités au domaine de la représentation et des métiers artistiques. Il s'agit d'édifier un « auditorium » ainsi que des bâtiments annexes afin d'accueillir cette nouvelle « branche » des activités offertes par l'Institut du Rosey. Une salle de spectacle permettra d'accueillir jusqu'à 800 spectateurs. Le dossier est en cours de finalisation et devrait être déposé pour examen préalable en début d'année 2010.

PPA Port Ouest

Le projet d'agrandissement du port Ouest nécessite qu'un plan partiel d'affectation soit mis en place. Le groupe de mandataires chargé de cette étude est : BG Ingénieurs Conseils, Plarel SA, Ecoscan SA, BS+R Bernard Schenk SA et Transitec Ingénieurs-Conseils SA. Le projet (PPA et Etude environnementale) a été présenté à la CIPE (Commission interdépartementale pour l'environnement) le 1^{er} septembre 2009. Il a ensuite été présenté le 1^{er} décembre 2009 à la CPU ainsi qu'à la Commission Consultative du Port. Le dossier sera transmis au SDT pour examen préalable en janvier 2010. Le retour d'examen est attendu pour le mois d'avril 2010.

Etat d'avancement des projets en zone intermédiaire :

L'Ermitage

L'EES retient ce secteur comme étant un lieu stratégique pour une densification de l'habitat (proximité de la gare), tout en préservant le caractère du site (espace de verdure, parc de la Bigaire, maison de campagne dans la lignée des Grands Domaines, etc.). La Municipalité a été sollicitée par des personnes intéressées à développer ce secteur, soit avec des immeubles d'habitations (projet de l'entreprise de construction Karl Steiner SA), soit pour y implanter une école internationale (de type Champittet). Considérant que d'autres secteurs sont également voués à l'habitation (Les Vignes, Buttes-Jardins, Sous-Bellefontaine) et devraient suffire à assurer le développement pour ces 15 à 30 prochaines années, la Municipalité étudie l'opportunité d'affecter, pour tout ou partie, le secteur de l'Ermitage à des équipements publics. Elle considère ce secteur comme une réserve constructible à long terme (au-delà de 2030).

Les Vignes

L'EES a identifié ce secteur comme étant l'un des sites stratégiques, à proximité de la gare, ayant un fort potentiel d'habitat à exploiter. Ce secteur devrait être rapidement développé (court terme). L'étude du PQ devra régler les problèmes d'accès véhicules, en coordination avec la Commune de Mont-sur-Rolle (aménagement de l'Est rollois).

Jura

L'EES recommande de ne pas utiliser ce secteur pour y implanter des activités tertiaires (type A-One Business Center), ni pour un hôtel comme cela avait été proposé. Seules des activités compatibles avec les contraintes environnementales seraient envisageables, par exemple des équipements sportifs (salles et terrains de sport). La Municipalité suit les recommandations de l'EES et envisage de proposer ces terrains à l'affectation pour des équipements publics ou pour des activités secondaires (artisanat). La vocation de ce site sera confirmée par l'étude de stratégie de développement, initiée par la Municipalité à la suite de l'EES.

Liste des plans de quartiers et plans partiels d'affectation légalisés :

PQ La Pièce

(Adopté et entré en vigueur le 8 décembre 1997)

Les constructions prévues par ce plan de quartier ont été mises à disposition des entreprises courant 2009.

PQ Les Eaux II

(Entré en vigueur le 12 octobre 2009)

Le Conseil communal a adopté le PQ ainsi que les réponses aux oppositions le 9 juin 2009. En l'absence de recours, le PQ est entré en vigueur le 12 octobre 2009. La mise en vigueur de ce PQ permettra à la société Migros de développer son projet de construction d'un centre commercial et de logements.

PQ L'Etraz

(Entré en vigueur le 2 septembre 2009)

Il permet ainsi à la Municipalité de délivrer les autorisations de construire des projets prévus (prolongement du A-One Business Center et Romande Energie).

PPA Ouest rollois

(Entré en vigueur partiellement le 29 avril 2009)

Le PPA a été approuvé préalablement par le département compétent en date du 20 novembre 2008. Suite à cette approbation, deux recours ont été déposés à la Cour de droit administratif et public, qui ont été traités en octobre 2009.

L'entrée en vigueur partielle (tout le PPA à l'exception de la parcelle 327 de Pré-de-Vert) a eu lieu le 29 avril 2009.

PQ Fleur d'Eau

(Entré en vigueur le 12 novembre 2008)

PQ Au Parc Ouest

(Entré en vigueur le 1^{er} juillet 2008)

PQ Aux Prés du Gaud

(Entré en vigueur le 29 novembre 1974)

PQ Le Parc

(Entré en vigueur le 21 août 1992)

PQ Les Epines

(Entré en vigueur le 27 octobre 1976)

Rien n'est à signaler à l'endroit de ces 5 plans de quartier.

PQ Centre Ville

(Entré en vigueur le 24 avril 1992)

Le PQ Centre Ville est intégré dans le PQ Grandes-Buttes/Jardins et sera de ce fait modifié dans le cadre de l'étude de ce dernier.

PQ Les Uttins

(Entré en vigueur le 21 février 1996)

Les derniers bâtiments ont été finalisés en 2008. Les permis d'habiter ou d'occuper ont été délivrés, sauf pour le bâtiment A (banque).

PQ Maupas

(Entré en vigueur le 27 février 1996)

L'ensemble des constructions prévues dans ce PQ a été livré aux propriétaires et locataires début 2008. Il ne subsiste dans ce secteur que 2 parcelles, propriété de la Commune de Rolle, sur lesquelles des constructions (équipement public et habitations) peuvent encore être projetées. Le projet de servitude de passage à pied pour tout public qui touche la limite Sud de ce PQ, est en cours de négociation.

PQ Pré-de-Vert

(Entré en vigueur le 21 août 1992)

Rien à signaler.

PQ La Combe

(Entré en vigueur le 7 octobre 1997)

PQ Baccara

(Entré en vigueur le 24 janvier 1996)

PQ Rosey secteur I

(Entré en vigueur le 6 avril 1988)

PQ Rosey secteur II

(Entré en vigueur le 10 août 1994)

PPA Centre Ancien

(Entré en vigueur le 6 novembre 1992)

Rien n'est à signaler à l'endroit de ces 5 autres plans de quartier, ni en ce qui concerne le PPA Martinet Nord, ainsi que les plans d'extension partiel (PEP) Au Martinet, Sur la Ville ou encore Le Rosey.

Etudes diverses :

Le plan directeur régional et schéma directeur intercommunal

La révision du plan directeur de Rolle doit s'inscrire dans les lignes directrices du plan directeur régional (ci-après PDR), mené par le Conseil régional de Nyon. Le PDR prévoit que les communes se regroupent autour d'intérêts communs à faire valoir ou de projets devant être soutenus par plusieurs communes. Seules les communes de Rolle, Mont-sur-Rolle, Perroy et Essertines-sur-Rolle ne font pas partie d'un schéma directeur (ci-après SD) tel que le définit le PDR. Les quatre communes se sont donc rencontrées pour mettre en place une réflexion à l'échelle de leurs territoires. Cette dernière pourrait prendre la forme de schémas directeurs intercommunaux, intégrés au PDR. Ce dossier est suivi par le Conseil régional et les premières réunions se sont tenues au cours du dernier trimestre 2009.

Mise en lumière du Château

En parallèle avec l'étude du « plan lumière », les mandataires ont élaboré un projet de « mise en lumière » du Château, répondant ainsi à un concours organisé par les Retraites Populaires. Ce dernier n'a pas été primé, mais il reste un projet d'éclairage du Château à mettre en œuvre dès que son financement pourra être assuré.



Transports publics rollois

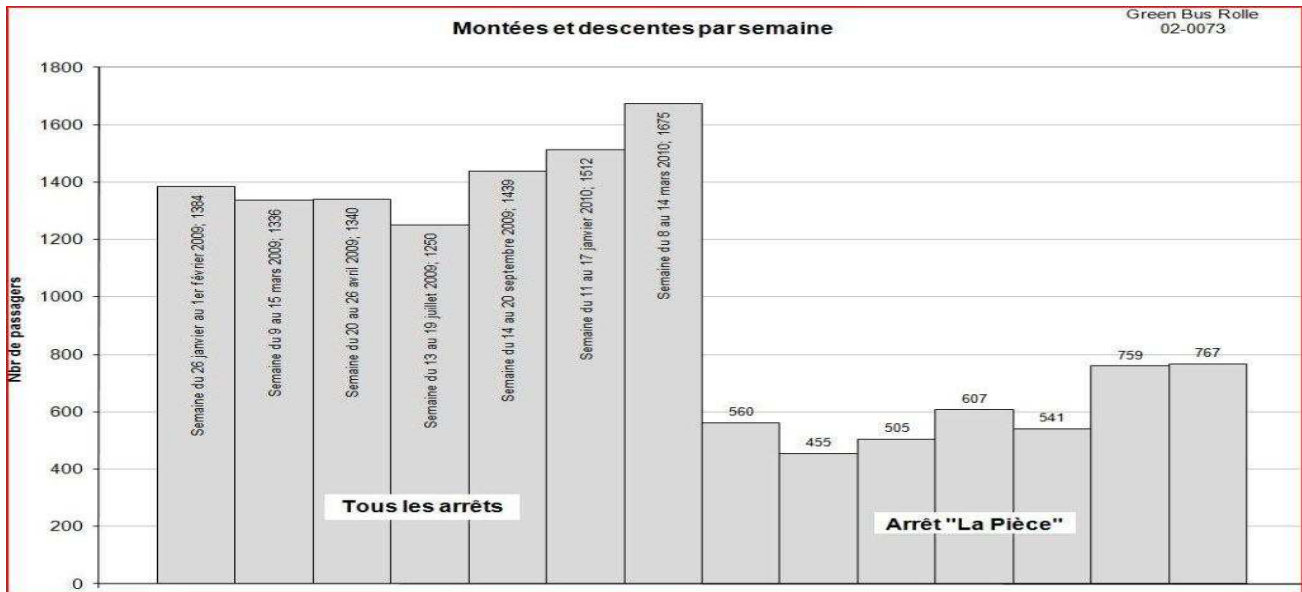
Green Bus Rolle (ci-après GBR)

Le GBR a été mis en service en toute fin d'année 2008. Après 12 mois d'exploitation, les statistiques suivantes démontrent que :

- le bus a parcouru 81'111 km dont 2'985 km pour des trajets à vide,
- 86 abonnements annuels et 431 abonnements mensuels ont été délivrés,
- 18'174 billets individuels ont été vendus.



Le total des recettes de la billetterie s'élève à Fr. 58'892.— pour un total des charges s'établissant à Fr. 402'095.—. Après plusieurs sondages et comptages des utilisateurs du GBR, il a été décidé d'adapter son horaire et ses parcours afin de mieux répondre aux attentes des utilisateurs. Pour ce faire, certaines courses ont été supprimées et d'autres courses ont été ajoutées, notamment en fin de journée. De plus, le bus ne circule plus le dimanche.



Mobilité douce

Dans le cadre de la mobilité douce, différentes actions ont été menées au cours de l'année 2009.

- Passerelle sur le Langollioux entre le Maupas et les Uttins : après plusieurs projets, allers et retours avec les différents propriétaires ainsi qu'avec les Services de l'Etat, le projet final a été validé par les différentes personnes concernées et sera mis à l'enquête et réalisé dans le courant de 2010.
- Servitudes de passage à pied entre la rue Auguste Matringe et la route de Gilly : dans le cadre de la mise à l'enquête qui s'est faite sur la parcelle 323, une servitude au sud de cette parcelle a pu être inscrite. Pour le dernier tronçon concerné au sud de la parcelle 1568, entre les parcelles 323 et 1612, l'ensemble des propriétaires intéressés ont été relancés une fois de plus. A ce jour, environ 50 % d'entre eux ont signé la réquisition de servitude.
- Liaison piétonne et cyclable entre la Gare et le site A-One : le projet d'aménagement d'un cheminement piétonnier et d'une voie cyclable entre la Gare et le site A-One a été soumis aux Services de l'Etat. Malheureusement, le tracé empruntait la forêt de la Bigaire et le service concerné a mis son veto à cette proposition. Une variante a été étudiée en passant en lisière de forêt sur la parcelle privée de l'Ermitage N° 386. Cette solution a reçu l'aval

des Services de l'Etat. Elle est actuellement en discussion avec le propriétaire.

- La liaison piétonne entre le chemin du Couchant et l'avenue de Beaulieu, sur la parcelle 1522, a pu être réalisée et une servitude inscrite.



Dans le courant de l'année 2010, une place de parc sera aménagée au droit de la Gare pour y planter une voiture (type « combi ») de la société Mobility Carsharing, au bénéfice des membres rollois ou des visiteurs de la Commune, utilisateurs réguliers ou occasionnels de cette prestation.

POLICE

Dès l'arrivée du nouveau responsable de la Police administrative, M. Pierre Juillet à fin 2008, une réflexion importante a été menée au sein du service. Le but était de définir l'esprit, la politique voulue par la Municipalité, ainsi que de déterminer les souhaits et les attentes des Rolloises et des Rollois. Plusieurs axes ont par conséquent été définis :

- Privilégier dans un esprit de partenariat l'information, le conseil, ainsi que la prévention vis-à-vis de la population.
 - Assurer et promouvoir le rôle très important de la police en matière de proximité et de service auprès des habitants et des visiteurs de la Commune. En d'autres termes, être un trait d'union entre les habitants et l'administration communale et remonter l'information dans les services concernés.
 - Fonctionner comme « bureau » de projets, orienté essentiellement sur la sécurité et la prévention au profit de la circulation routière, du commerce local, des établissements publics et des écoles, et en relation aussi avec les nombreuses manifestations de la Ville.
 - Mettre par ordre de priorité les besoins des administrés et de la Municipalité en termes de Police et de sécurité pour procéder, le cas échéant, à une réorganisation administrative du service.
 - En partenariat avec les Services techniques, participer à la planification du territoire en réfléchissant à la conception des espaces publics, à la politique des déplacements et du logement, aux infrastructures et aux équipements urbains.
 - Analyser les règlements communaux, existants ou à créer, et toutes directives utiles susceptibles d'assurer le suivi des contrôles de police.
- A la suite de cette réflexion, il a été décidé de mettre en chantier plusieurs projets, dont voici les plus importants :**
- Procéder au contrôle des établissements publics en les orientant sur la prévention en matière de vente d'alcool aux mineurs, sur l'hygiène, l'indication des prix, les nuisances sonores, ainsi que sur la sécurité liée aux risques d'incendie. A noter que, suite à ces contrôles, une procédure de fermeture immédiate d'un établissement a été ordonnée et exécutée par la Police cantonale du commerce pour des manquements graves en matière de sécurité et d'hygiène.
 - Assister les nouveaux commerçants dès leur arrivée à Rolle, ou lors de nouveaux projets de commerces existants, en collaborant avec eux au succès de leurs démarches. Ce type de prestations est en effet de nature à permettre le démarrage ou la poursuite d'activités sur des bases légales ou réglementaires solides, sans « mauvaises » surprises à la clé.
 - Etablir un bilan de l'état actuel du cimetière, y recenser les tombes par un nouveau logiciel informatique et, par la suite, continuer de procéder à sa désaffectation partielle, par étapes.
 - Augmenter la présence de la Police à la sortie des écoles du Martinet, des Buttes et du Maupas pour améliorer la sécurité des enfants.
 - La mise en application d'une zone test 30 km/h située entre l'avenue Général-Guisan et le chemin de Beaulieu. Ce concept permettra à terme de sécuriser les quartiers concernés, de protéger les écoliers, d'éviter le transit dans les zones d'habitation en y diminuant le trafic, et d'adapter le stationnement dans les zones 30 en y augmentant leur surface. Par ce principe, il est certain qu'une amélioration sensible de la qualité de vie sera observée prochainement dans ces quartiers résidentiels. Les axes concernés sont : l'avenue Général-Guisan, les chemins du Couchant, du Rosey, Veyrassat, Jaques-Dalcroze, ainsi que le bas de l'avenue de Beaulieu (depuis l'av. Général-Guisan).
 - Mise en place d'une nouvelle gestion du stationnement, pour la majorité des par-

kings de Rolle, par un réexamen de leur durée de stationnement. L'objectif tient dans l'augmentation du taux de rotation de certains parkings du centre, afin de favoriser le commerce local et de faciliter le parage en ville.

- Mise en place de cahiers des charges, de check-lists et de procédures diverses, en vue d'améliorer de façon significative l'organisation de la Police administrative.
- Poursuite de la collaboration avec la Gendarmerie vaudoise et son poste de Rolle en améliorant davantage encore la communication entre les deux services : multiplication des patrouilles en binôme de jour comme de nuit, information mutuelle sur les événements survenus ou à venir dans la ville, par le biais de séances régulières et de contacts privilégiés.

- Rédaction de plusieurs règlements et directives avec pour objectif leur mise en application, si possible dans le courant de l'année 2011 déjà : règlements de police, des taxis, des anticipations commerciales sur domaine public, des procédés de réclame, ainsi qu'un règlement sur les horaires des commerces et des établissements publics.

Relations Commune-gendarmerie

A la faveur de séances mensuelles entre la direction de police et la gendarmerie vaudoise, les relations « Etat-Commune » se sont poursuivies tout au long de l'année à l'entière satisfaction des parties. Cette collaboration porte avantageusement ses fruits depuis la signature du contrat de prestations, en 2004. De vifs remerciements sont adressés au cap. Hausermann (chef région Ouest) et à l'adj. Marendaz (chef du poste de Rolle) pour leur appréciée collaboration.

GENDARMERIE - BILAN ANNUEL DE L'ACTIVITE SUR LACOMMUNE DE ROLLE

A la suite de la signature du contrat de prestations avec les autorités rolloises, l'activité et la prise en charge des événements qui ont marqué la vie locale au cours des deux derniers exercices sont résumées dans les tableaux suivants (*source Gendarmerie Rolle*).

1. Récapitulatif activité

JUDICIAIRE	2008	2009
Agressions avec arme	0	0
Lésions corporelles	5	7
Voies de fait	9	5
Incendies	1	3
Suicides	1	2
Vols simples	38	34
Vols à l'étalage	2	5
Vols introduction clandestine	9	3
Vols par effraction habitations	30	27
Vols par effractions véhicules	15	9
Vols par effraction total (avec commerces etc...)	65	60
Dommages à la propriété	31	30
Vols véhicules 4 roues	1	2
Vols véhicules 2 roues	17	13
Auteurs identifiés	90	83

ACCIDENTS
Dégâts matériels
Blessés
Mortels

2008
12
7
0

2009
17
8
0

OBJECTIFS JUDICIAIRES
Surveillances cambriolages

2008
203

2009
348

2. Administratif

REQUISITIONS
Nombre traité au poste

2008
188

2009
197

3. Police de proximité

POLICE PROXIMITE
Patrouilles motorisées
Patrouilles pédestres
Patrouilles cyclistes
Patrouilles nocturnes
Surveillance écoles
Contrôles circulations

2008	HEURES
491	1025
637	1030
54	141
58	420
71	
15	

2009	HEURES
534	1339
689	1015
73	170
64	464
97	
46	

4. Affaires municipales

CONTACTS
Réunions avec autorités communales

2008
10

2009
10

5. Heures effectuées dans le cadre du contrat de prestations

HEURES EFFECTUEES
Par gendarme
Total

2008
1616
4848

2009
1733
5201

Les heures susmentionnées comprennent la présence des gendarmes en ville de Rolle, les diverses séances avec les autorités et la présence d'un collaborateur à la réception du poste. Elles ne comprennent pas les heures effectuées lors de l'établissement des divers rapports relatifs aux interventions, ni les enquêtes judiciaires, difficilement quantifiables (à noter que ces données ne suivent pas les nouvelles règles de comptage de l'OFS, n'ont donc pas valeur de statistique à ce titre).

Chiffres de la police administrative de Rolle

	2008	2009
Fichets d'amendes placés sur les pare-brise	2'703	3'510
Rappels	918	1'026
Sentences sans citation	356	722
Sommations faisant suite aux sentences	207	274
Commandements de payer (plusieurs passages)	725	679
Visas de patentes pour appareils automatiques (nouvelle procédure)	1	-
Véhicules à deux roues trouvés	6	30
Objets trouvés déposés au poste	70	138
Objets trouvés restitués à leurs propriétaires (ou remis aux autorités compétentes – passeports, cartes d'identité, permis de séjour, etc)	4	61

Police du commerce

La police du commerce s'occupe de l'organisation des marchés hebdomadaires et des foires, ainsi que des activités des forains. Elle contrôle les prix en vitrine et les distributeurs automatiques. Rien de spécial n'est à signaler durant l'exercice sous revue.

Police sanitaire

La police sanitaire s'exerce à l'abattoir : contrôle de l'hygiène et de la qualité des viandes. Rien de spécial n'est à signaler durant l'exercice sous revue.

Administration du cimetière

	2008	2009
- Corps inhumés à Rolle (tombes + concessions)	10	8
- Cendres inhumées à Rolle (tombes + concessions)	6	9
- Cendres inhumées au Jardin du Souvenir	7	7
- Personnes décédées à Rolle (hôpital, EMS, à domicile ou ailleurs sur territoire communal)	22	23
- Total des personnes inscrites au registre communal des inhumations (décédées à Rolle, enterrées à Rolle, habitants de la Commune ou non)	56	54

SERVICE DU FEU

Rapport du Service de défense intercommunal contre l'incendie et de secours (SDIS) de l'Etraz



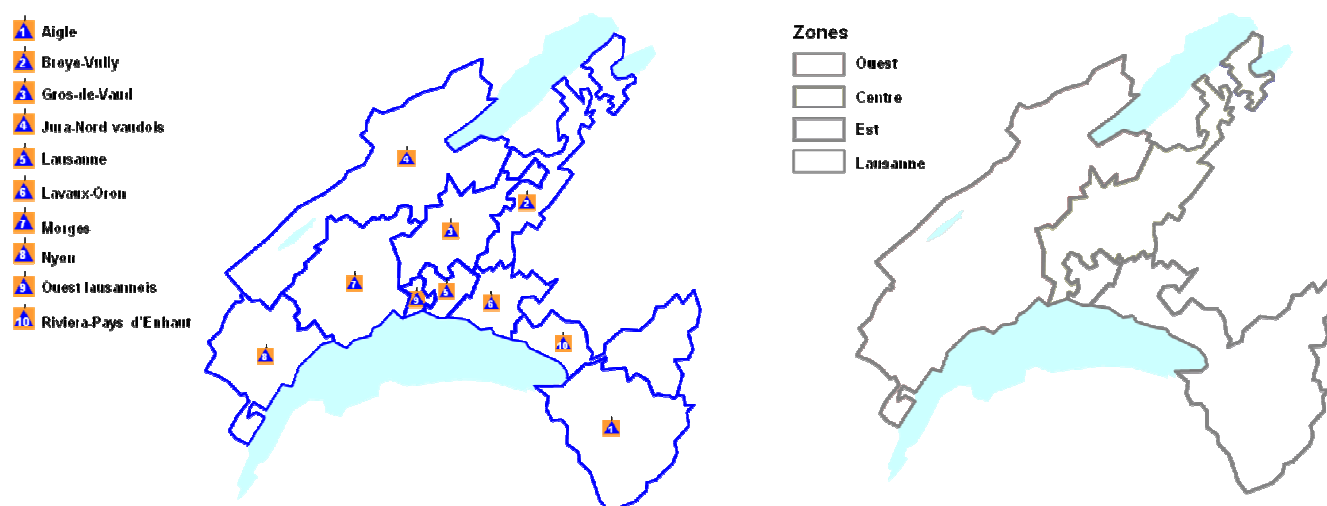
La traditionnelle inspection du bataillon, ou revue des pompiers du SDIS de l'Etraz, a eu lieu à Rolle le 14 novembre. Ce fut l'occasion pour le major Claude Bidlingmeyer, soldat du feu depuis 1981, de passer le témoin à son successeur, le Cdt Stéphane Dufour (avec effet au 1^{er} janvier 2010). La Municipalité adresse de vifs remerciements au commandant sortant de charge pour l'intense activité déployée au profit de la région, et ses meilleurs vœux de succès au nouveau titulaire.

En 2009, le SDIS a assuré les interventions suivantes :

	2008	2009
Inondations	5	7
Ascenseurs en panne	2	2
Sauvetages de personnes	8	11
Sauvetage d'animaux	2	1
Pollutions	3	6
Mesures de prévention	6	10
Alarmes automatiques	49	43
Feux de cheminées	4	7
Feux de champs ou de broussailles	0	4
Feux de voitures	4	2
Feu en général	25	41
Interventions	108	134

PROTECTION CIVILE

La protection civile régionale lie conventionnellement les 30 communes* qui composaient les anciens districts de Rolle et d'Aubonne. Sa réforme est en cours avec le projet AGILE. Ce dernier détermine une variante qui sert de base de découpage pour la PCi future. Son profil comprendra 10 régions indépendantes basées sur les nouveaux districts, une conduite politique des régions en mains d'un comité directeur, un découpage sur 4 zones principales avec des états-majors ad hoc pour garantir la montée en puissance ainsi qu'une formation cantonale. Sa mise en application est prévue dans les 3 ans à venir.



* A savoir : Aubonne, Ballens, Berolle, Bière, Bougy-Villars, Féchy, Gimel, Longirod, Marchissy, Mollens, Montherod, Pizy, Saint-George, Saint-Livres, Saint-Oyens, Saubraz, Rolle, Allaman, Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Tartegnin, Vinzel et Lavigny.

NATURALISATIONS

A la fin de l'année 2009, 39 dossiers de naturalisation étaient encore en cours (1 dossier par famille). La liste ci-dessous énumère et présente les différents types de demandes (*LDCV = loi sur le droit de cité vaudois*) :

- Demande de naturalisation suisse dans le canton de Vaud (art. 8 LDCV), procédure ordinaire ;
- Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (art. 22 LDCV) et disposition transitoire jusqu'au 30 avril 2010 (art. 53 LDCV) ;
- Demande de naturalisation facilitée (art. 27) – conjoint de citoyen suisse ;

- Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV).

Au total, 18 dossiers ont été traités durant l'année sous revue et les personnes suivantes ont obtenu la naturalisation en 2009 :

Madame Valentina Danaj (facilitée) ;
 Madame Alexandra Correia Rodrigues (facilitée) ;
 Monsieur Jens Rupp (facilitée) ;
 Monsieur Xhevdet Demiraj, Mme Fetija Demiraj, Mlles Salih et Sabine Demiraj (ordinaire) ;
 Monsieur Jamal Laksiri, Mme Houda Roudani, Mlles Yasmine et Sara Laksiri (ordinaire).

CONTROLE DES HABITANTS ET POLICE DES ETRANGERS

Cette année encore l'augmentation de la population reste proportionnelle à l'avancement des constructions en cours sur le territoire. 227 nouveaux habitants se sont établis sur notre commune, portant le nombre des personnes recensées à 5'686. D'ici l'automne 2010, Rolle devrait compter 6'000 habitants environ.

Recensement de la population au 31 décembre 2009

	Hommes	Femmes	Enfants de – 15 ans		Total
			Garçons	Filles	
Vaudois	619	803	141	156	1'719
Confédérés	574	621	153	161	1'509
Total de la population suisse	1'193	1'424	294	317	3'228
Total de la population étrangère	968	896	315	279	2'458
Total général de la population	2'161	2'320	609	596	5'686

Comparaison de la population résidente entre le 31.12.2008 et le 31.12.2009

	2008	2009
Vaudois	1'693	1'719 (+ 26)
Confédérés	1'447	1'509 (+ 62)
Total de la population suisse	3'140	3'228 (+ 88)
Total de la population étrangère	2'319	2'458 (+139)
Total général de la population	5'459	5'686 (+ 227)

Mutations diverses effectuées au courant des 2 derniers exercices (moyenne d'environ 9 par jour) :

Types	Total 2008	Total 2009
Arrivées	1028	876
Retours	78	66
Naissances	69	75
Départs	675	689
Annulations de départ	18	24
Décès	36	37
Veuvages	14	12
Changements d'adresse	202	233
Mariages	34	43
Séparations	15	24
Divorces	26	36
Naturalisations	52	36
Changements de nom	73	68
Partenariats	2	-
Reconnaissances	6	4
Mises sous tutelle/curatelle	4	1
Total	2332	2224

Documents délivrés durant l'année

Genre	2008	2009
Attestations de résidence	1287	1356
Attestations de départ	166	187
Demandes de renseignement	742	815
Certificats de vie	12	18

RESIDENCE SECONDAIRE

Le nombre d'habitants en séjour enregistré à Rolle était de 125. En 2009, 20 personnes précédemment établies en séjour ont transféré leur résidence principale sur notre commune. Un questionnaire pour la détermination du domicile fiscal est transmis périodiquement aux autres personnes encore inscrites en résidence secondaire.

POPULATION ETRANGERE

Les ressortissants étrangers, au nombre de 2458, représentaient 89 nationalités différentes à la fin de l'année sous revue, soit 43.22 % du total général de la population. Les 3 premiers pays en tête de liste figurent dans le tableau suivant :

Pays	Nbre de personnes	%
Portugal	447	19.29 %
France	423	18.26 %
Italie	276	11.91 %

Le nombre d'étudiants recensé à l'Institut le Rosey, à la fin 2009, était de 388, contre 377 un an plus tôt.

Total des permis de séjour au 31.12.2009 :

Genre	Nombre	2008
Permis d'établissement (C)	1219	1211
Permis annuels (B)	1088	996, y compris l'Institut Le Rosey
Permis de courte durée (L)	25	21
Permis frontaliers (G)	269	224
Permis N (requérant d'asile - autorisation provisoire)	1	2

IMPOTS FRONTALIERS

A la fin décembre, des listes nominatives sont transmises aux sociétés et entreprises rolloises employant des frontaliers. Elles doivent indiquer les salaires bruts payés annuellement. Un montant de Fr. 399'834.— a ainsi été versé par l'administration cantonale des impôts (section impôt à la source) en 2009 pour l'exercice 2008. Voici une comparaison avec les années précédentes :

Années	Montants nets versés	Nombre d'entreprises	Nombre de frontaliers
2009	<i>(à recevoir en 2010)</i>	82	327
2008	Fr. 399'834.—	78	280
2007	Fr. 207'422.—	60	179
2006	Fr. 220'448.—	50	135

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE

Durant l'année 2009, 26 demandes de passeport 2003 (ordinaire), 44 de passeport 2006 (biométrique), 108 demandes combinées (passeport et carte d'identité) ainsi que 204 cartes d'identité ont été établies par notre office. Dès mars 2010, tous les nouveaux passeports émis en Suisse seront biométriques et établis par le Canton.

REGISTRE DES ELECTEURS

Le nombre d'électeurs était de 3224 dont 711 étrangers au 31.12.2009. Ci-dessous, un récapitulatif des votations qui ont eu lieu en 2009 ainsi que le total des votes enregistrés par notre office le vendredi avant le dimanche de votation :

08.02.2009 – Votations fédérales et cantonales	1050 votes
17.05.2009 – Votations fédérales	841 votes
27.09.2009 – Votations fédérales et cantonales	780 votes
29.11.2009 – Votations fédérales et cantonales	1015 votes

RECENSEMENT 2010

En février 2009, la Municipalité a accepté que la Poste soit mandatée pour l'attribution de l'identificateur fédéral de logement (EWID). Elle devra dénombrer chaque appartement de chaque bâtiment et les numéroter physiquement. Une affaire à régler dans le courant de l'année 2010.

CHIENS

218 chiens (207 en 2008) ont été recensés en cette fin d'année à Rolle. On dénombre ainsi 77 races de chiens différentes (75 un an plus tôt), dont 34 bâtards, 17 labradors et 15 Yorkshires.

CONCLUSIONS

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Entendu le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2009 et en donne décharge aux organes responsables.

* * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 20 mai 2010

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Daniel Belotti



Le Secrétaire

Pascal Petter

REGLEMENTS COMMUNAUX

Les règlements communaux en vigueur au 31 décembre 2009, dont certains sont en voie de révision, sont les suivants par ordre chronologique :

	<u>Entrée en vigueur ou statut</u>
1. Règlement du service communal des eaux	29 juillet 1966
2. Règlement pour la fonction de garde-port	22 mars 1982
3. Règlement sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles	9 octobre 1985, révisé le 18.12.1989
4. Règlement de police de la Commune de Rolle <i>(y compris projet de règlement, nouveau, des heures d'ouverture et de fermeture des commerces)</i>	1 ^{er} janvier 1988 (en révision)
5. Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux	22 février 1991
6. Règlements communaux sur • le PPA du Centre ancien • le plan d'affectation et la police des constructions • le plan d'extension "Sur-la-Ville"	6 novembre 1992
7. Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Rolle	9 février 1993, révisé le 5 mai 2009
8. Règlement sur les inhumations, les incinérations et le cimetière de Rolle	31 août 1994
9. Statut du personnel communal	13 décembre 1995 (révision)
10. Règlement communal sur le PQ "Baccara"	26 janvier 1996
11. Règlement communal sur le PQ "Au Maupas"	21 février 1996
12. Règlement communal sur le PQ "Aux Uttins"	21 février 1996
13. Règlement interne concernant l'utilisation des moyens informatiques	1 ^{er} avril 1996
14. Règlement d'utilisation des terrains de sport du Groupe scolaire du Martinet	15 septembre 1997
15. Règlement communal sur le PQ "Vers La Pièce"	8 décembre 1997
16. Règlement communal sur le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)	19 mai 1999

Entrée en vigueur ou statut

17. Règlement communal sur la protection des arbres	13 avril 2000, révisé le 6 octobre 2009
18. Plan directeur communal	11 juin 2001
19. Fonctionnement et cahier des charges de la Commission consultative des arbres	6 mars 2003 (en révision)
20. Règlement sur l'accueil et la restauration pour enfants en milieu scolaire de la Commune de Rolle et environs	14 août 2003
21. Règlement relatif à l'exploitation des jardins familiaux	18 décembre 2003
22. Règlement pour l'utilisation temporaire du domaine public communal	1 ^{er} juillet 2004
23. Règlement pour la réfection de la chaussée	1 ^{er} juillet 2004
24. Règlement du Conseil communal	1 ^{er} janvier 2006
25. Règlement de la Municipalité (législature 2006-2011)	13 juillet 2006 (addenda le 26.03.2009)
26. Règlement d'utilisation de l'Île de La Harpe	27 septembre 2007
27. Règlement fixant les conditions de location des salles du Casino	13 décembre 2007
28. Règlement fixant les conditions d'utilisation de la piscine du collège du Martinet	20 décembre 2007
29. Règlement fixant les conditions de location des salles du Casino	1 ^{er} janvier 2008
30. Règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires	22 janvier 2008
31. Règlement des ports	5 février 2008
32. Règlement pour la fonction de garde-port	16 juillet 2009

* * * * *

Règlements nouveaux, à créer (liste non exhaustive, pour information) :

- Règlement sur les procédés de réclame
- Règlement communal sur les taxis
- Règlement communal du camping des Vernes
- Règlement communal sur le logement
- Règlement sur la déchetterie
- Règlement d'attribution des subventions culturelles et sportives
- Règlement d'utilisation des timbreuses